PARTIE IV

Lot 3

Programme Communal de développement Rural

Commune de Doische

Avril 2017

COMMUNE DE DOISCHE

FRW

S&A SURVEY & AMENAGEMENT

Fiche-projet 3.1

Réfection et entretien des voiries agricoles

Description du projet

Le projet consiste à réfectionner certaines voiries agricoles en vue de garantir aux agriculteurs l'accessibilité aux terres. De plus, ce projet permet la pérennisation et offre une mise en valeur de liaisons touristiques.

La solution la plus adaptée consiste à la mise en œuvre d'une bi-bandes en béton composée d'une bande enherbée ou damée. Ce tronçon présente l'avantage de :

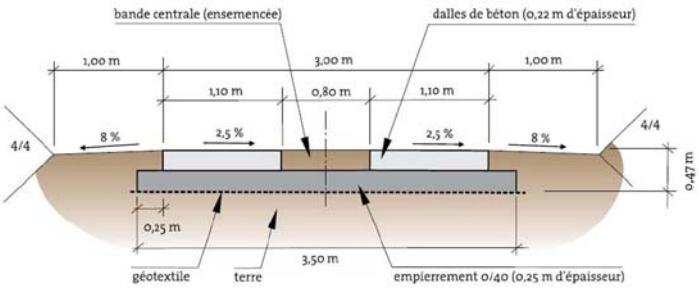

Exemple de sentier avec double bande de béton-IBGE/FRW

- Nécessiter peu d'entretien ;
- Permettre l'accessibilité aux cyclistes, piétons, cavaliers et charroi agricole tout en dissuadant les automobilistes d'emprunter ce chemin ;
- S'intégrer au paysage ;
- Réduire la surface d'imperméabilisation du sol ;
- Réduire l'effet de barrière pour la faune.

Plusieurs localisations ont d'ores-et-déjà été identifiées :

- la rue des Biaux à Gochenée,
- la rue de la Pireuse à Doische (jusque Foische),
- rue Saint-Hilaire à Niverlée (entre le Grand Bu et Matagne-la-Petite),
- le chemin de Dourbes à Matagne-la-Petite (de la rue Fontaine du Roy à Viroinval).

Exemple de chemin agricole en bi-bande

Justification du projet

Ces voies sont, aujourd'hui, peu accueillantes pour les promeneurs, cyclistes ou autre utilisateurs de modes doux, la plupart d'entre elles manquent également de sécurité.

L'objectif est de sécuriser ces voies en limitant la circulation de transit, et des automobilistes. Le projet permettra de favoriser le charroi agricole ainsi que les modes doux.

Le projet permettra, en outre, d'encourager les touristes à visiter les villages et à emprunter les boucles de promenade dont l'accessibilité et la sécurité seront ainsi améliorés.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Vie Locale et Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire.
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 3.20 : Réfection du chemin agricole « route de la sablonnière » à Vodelée.
- FP 3.21 : Réfection des chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée.
- FP 3.39 : Création de chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische.
- FP 3.41 : Réfection du chemin agricole entre Matagne-la-Grande et Dourbes (Viroinval) pour la sécurisation de la liaison entre Oignies et le RAVeL.
- FP 3.42 : Réfection du chemin agricole « route du Bois » pour la sécurisation de la liaison entre Gimnée et le RAVeL.

Fiche-projet 3.2

Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public

Description du projet

Le petit patrimoine populaire est, selon le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP), l'ensemble des petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de référence à une population locale, ou contribuent au sentiment d'appartenance et qui font ou non l'objet d'une mesure de protection.

L'objectif principal du projet est de préserver, entretenir et restaurer ce petit patrimoine afin d'y développer le tourisme et de redynamiser l'image du territoire. Il s'agit de mettre en valeur le petit patrimoine public présent sur le territoire communal, notamment : les différentes fontaines, bacs à eaux, pompes, potales, chapelles, présents dans la commune de Doische.

La sensibilisation joue un rôle important d'éducation et de transmission des savoirs dans le cadre de la protection et la conservation du petit patrimoine populaire de Wallonie. Ce projet adressé à toute la population, pourra se réaliser par diverses actions :

- impliquer les citoyens en désignant par exemple des volontaires pour surveiller régulièrement l'entretien du petit patrimoine ;
- sensibiliser les citoyens afin qu'ils respectent les lieux et sanctionner le manque de respect du patrimoine ;
- mener une action afin de laisser aujourd'hui, pour le futur, des éléments du «petit patrimoine d'aujourd'hui » ;
- renommer une rue de Gochenée en hommage à Alphonse Balat ;
- entretenir l'Eglise de Soulme (par la fabrique d'Eglise).

La mise en œuvre de ce projet a débuté en 2016 par un partenariat avec la Province de Namur, qui va réaliser des fiches-techniques et recenser les éléments du petit patrimoine et sera mis en place en collaboration avec le Centre culturel. Celui-ci a, en effet, pour missions, la sensibilisation au patrimoine bâti de l'entité dans une perspective de sauvegarde et de préservation et la promotion et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique de l'entité.

Justification du projet

A côté du Patrimoine architectural de prestige (hôtels de Ville, églises, etc.) existent des petits édifices, plus humbles et plus modestes, qui, de par leur proximité et leurs silhouettes familières, marquent le territoire et le cadre par l'histoire locale. Ils constituent pour la population des indéniables facteurs d'identification, des repères affectifs, des instruments d'orientation, qu'ils se situent en bordure des rues et routes, des carrefours et croisées de chemins, ou encore au cœur des places. La mise en valeur de ces éléments parait alors tout à fait justifiable.

L'objectif est d'améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Vie Locale et Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles ;
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 Mise en place d'une opération de marketing territorial ;
- FP 1.3 : Développement et aménagement du Carmel ;
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 1.6 : Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité ;
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités ;
- FP 3.7 : Désacralisation et aménagement de certaines églises.

Fiche-projet 3.3

Embellissement des villages et lutte contre les incivilités

Description du projet

Il existe une multitude d'actions ciblées permettant d'embellir les villages de l'entité. En outre, certaines permettront de favoriser la biodiversité sur le territoire communal et de concourir à l'attrait touristique de la Commune. Parmi celles-ci, les habitants ont identifié :

L'amélioration et l'entretien des espaces communaux :

- Faire appel au volontariat pour l'entretien des petits espaces publics ou engager des cantonniers de village pour nettoyer régulièrement les rues, les accotements et mettre à jour les valves d'information ;
- Utiliser les services existants et les atouts de l'entité afin de créer des partenariats. L'école d'horticulture, par exemple, pourrait fleurir les villages et améliorer les parterres de fleurs ;
- Fleurissement des cimetières et création de prés fleuris ;
- Embellissement du cimetière de Doische par l'aménagement d'espaces verts, en y plantant des conifères, en veillant à la propreté du site et en adaptant les alentours pour le stationnement des véhicules et pour l'accès aux piétons ;
- Aménagement des espaces verts dans tous les villages (création de haies, plantations d'arbustes, d'arbres, etc.), notamment à Vodelée et à Gochenée (FP 3.35), afin d'y améliorer le cadre de vie des citoyens et de favoriser la biodiversité ;
- Enfouir les bulles à verre, notamment celles du village de Soulme, et déplacer les cabines à haute tension, notamment à Gochenée (FP 3.35) ;
- Réhabilitation du site PRB à Matagne-la-Grande. Ce site d'activité économique désaffecté est une propriété privée qui pourrait être reconnu comme Site à Réaménager (SAR).

L'amélioration des espaces privés :

- Encourager les habitants, les entreprises et les associations à entretenir et à embellir leurs habitations. Il existe des primes à l'embellissement de façades qui sont des aides financières octroyées aux propriétaires de biens repris en Règlement Général des Bâtisses en Sites Rural (RGBSR) ou inscrits à l'Inventaire du Patrimoine Monumental de la Belgique. Les travaux pris en compte sont multiples : nettoyage ou rejointoiement des maçonneries, application de peinture, d'enduit et de crépi, remplacement des couvertures, percement ou agrandissement de baies, ainsi que la restitution de baies d'origine, etc ;

- Organisation d'un concours de façades fleuries ou une distribution de semences de fleurs (prés fleuris), ce genre d'évènements existent déjà dans plusieurs communes ;
- Sanctionner le manque d'entretien et de propreté des espaces privés par l'agent constatateur.

L'amélioration de la propreté par la lutte contre les incivilités :

- Veiller à la propreté des voiries (en palliant notamment aux manquements de certains agriculteurs) ;
- Installer des nasses à canettes le long des routes (notamment dans la rue du Bois des Moines à Gimnée et rue de l'Egalité à Vaucelles) et augmenter le nombre de poubelles publiques ;
- Augmenter la présence de l'agent constatateur en vue de sanctionner les incivilités (déchets sauvages) et mettre en place des heures de Travail d'Intérêt général (peine alternative à l'amende financière) ;
- Mise en place du système « Wallo'net » (engagement de personnel pour l'entretien de l'environnement et du cadre de vie via ce programme de la Région wallonne).

La mise en place d'une politique de lutte contre les logements inoccupés :

- Mise à jour du cadastre et inventaire permanent des logements inoccupés au sens de l'article 80 du Code wallon du Logement et de l'Habitat ;
- Création d'une taxe communale sur les immeubles inoccupés afin d'encourager la rénovation des volumes bâtis inoccupés via l'adoption d'un règlement communal en matière d'inoccupation ;
- Sensibilisation des propriétaires via le feuillet communal ou en organisant une rencontre afin de les informer sur les différentes aides qu'ils peuvent obtenir pour réhabiliter et rentabiliser leurs bâtiments ; lutter contre l'insalubrité et encourager à démonter ou à restaurer les bâtiments en ruine qui menacent la sécurité et l'attractivité des villages (à Vodelée notamment) ;
- Favoriser la possibilité de réunir plusieurs maisons contigües en un seul logement afin de valoriser le patrimoine bâti traditionnel ;
- Favoriser la rénovation de logements existants plutôt que des nouvelles constructions, notamment via la création de partenariats avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) de Dinant ;
- Collaborer avec les propriétaires à la recherche de locataires et les informer du système de gestion proposé par l'AIS.

L'amélioration et la valorisation des entrées de village :

- Création d'espaces comportant de petites zones de stationnement, de pique-nique mais également des panneaux informatifs aux portes d'entrée stratégiques des villages de l'entité. Ces points d'entrée doivent constituer une invitation aux touristes ou aux visiteurs de passage de découvrir le cœur du

village et ses spécificités, tel que décrit dans la FP 1.2 « Mise en place de mesures de marketing territorial ». Les entrées de village jouent un rôle fondamental dans la perception du territoire dans la mesure où elles constituent le premier espace, la première « image » que l'on perçoit du lieu en venant de l'extérieur. Elles constituent généralement une vitrine du dynamisme économique ou culturel des noyaux villageois.

Justification du projet

L'embellissement et l'entretien de l'entité amélioreront le cadre de vie des citoyens et la convivialité au sein des villages. Cette fiche-projet se justifie naturellement pour les visiteurs également car elle veillera à augmenter l'attractivité de la commune.

Ce vaste projet a pour ambition de répondre aux nombreuses attentes qui ont été formulées par la population de voir son cadre de vie embelli, mieux entretenu et aménagé de manière conviviale et sécurisée.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Vie Locale et Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception.
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales.
- 11 : Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 13 : Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place d'une opération de marketing territorial ;
- FP 2.4 : Programmation d'actions de protection et de sensibilisation à l'environnement ;

- FP 2.5 : Création d'un espace de convivialité à la Fontaine de Matagne-la-Grande ;
- FP 2.8 : Aménagement de la Place Huart de Gimnée ;
- FP 3.2 : Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public ;
- FP 3.8 : Aménagement du cœur de village de Matagne-la-Petite ;
- FP 3.25 : Création d'un espace de convivialité à la fontaine de Vaucelles ;
- FP 3.26 : Création d'un espace de convivialité à Soulme ;
- FP 3.27 : Création d'un espace de convivialité à Doische ;
- FP 3.35 : Création d'un espace de convivialité à Gochenée.

Fiche-projet 3.4

Création d'une association des indépendants et commerçants

Description du projet

Mise en place d'une association communale en vue de redynamiser l'économie locale, de permettre la rencontre entre les acteurs économiques et de défendre les intérêts des commerçants, artisans et indépendants de Doische :

- par la **promotion** du commerce, de l'artisanat local et des indépendants présents sur la Commune via l'organisation de campagnes commerciales (tombolas, jeux-concours, semaine du goût etc.) ou des actions locales (braderie, Saint-Nicolas, village de Noël, feu d'artifice etc.) ;
- **défense du développement des commerces** et de la dimension d'accueil de la commune (parking, propreté, décoration…) par la création d'un **espace de dialogue constructif et de collaboration avec la Commune.** Mise en place de travaux ou de programmes stratégiques en vue d'améliorer les activités des commerçants sur la commune ;
- mise en place de mesures, en collaboration avec les institutions, pour **encourager le développement de commerces et services de proximité** et ainsi améliorer le confort de vie des doischiens ;
- **favoriser la cohésion et la solidarité entre acteurs économiques** par l'organisation de réunions, soupers des commerçants, concours de vitrines etc. ou par l'organisation d'activités communes. D'autres projets pourraient également être mis en place, tels que des espaces de coworking ou la création d'une maison de l'artisanat.

L'association n'a pas vocation à accroître le chiffre d'affaires individuel de ses adhérents ni à défendre leurs intérêts personnels mais a pour objectif de mettre en place une stratégie communale, profitable à tous.

Le Centre culturel peut apporter une aide pour l'élaboration, le développement et la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux et cherche à susciter la réflexion et les échanges sur les différentes problématiques inhérentes aux réalités locales.

A noter que, à l'initiative du BEP et des forces politiques de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise, une action de prospective territoriale est en cours dans l'arrondissement de Philippeville depuis fin 2015. L'action ESSAIMAGE est menée avec une démarche participative, et vise à aboutir à une stratégie territoriale et à un plan d'actions visant le redéploiement (notamment économique) de l'arrondissement. Ces résultats sont attendus en 2017.

Justification du projet

Ce projet permettra de répondre à l'absence de structure communale pour analyser la problématique économique et rechercher des solutions (faiblesse identifiée sur la commune et inscrite dans l'analyse AFOM). Cet espace de dialogue et de promotion contribuera à maintenir les commerces locaux existants et travaillera à la redynamisation du commerce local. De plus, cette association permettra les échanges entre indépendants et commerçants et contribuera à la cohésion sociale au sein de l'entité.

Le constat dressé est « un manque cruel d'activités économiques et de services rendant le territoire peu attractif », notamment le manque d'emploi local qui entraîne des répercussions sur la mobilité, la convivialité et surtout sur la structure démographique (exode des jeunes actifs).

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Services & population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire ;
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales ;
- 8. Maintenir, soutenir et développer les commerces et services de proximité dans les différents villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place de mesures de marketing territorial ;
- FP 1.6 : Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité ;
- FP 2.8 : Création d'un atelier rural ;
- FP 3.6 : Création d'un zoning artisanal.

Fiche-projet 3.5

Création d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance

Description du projet

L'objectif de ce projet est de faciliter, favoriser et encourager l'accueil de la petite enfance car les enjeux qui se jouent dans le secteur de la petite enfance sont capitaux pour l'avenir de notre société. De nombreuses études scientifiques soulignent l'importance des premières années de la vie de l'enfant : la qualité de son environnement et des interactions avec son entourage au cours des premiers mois de sa vie ont un rôle important sur son développement.

Le projet porte donc sur :

- l'aménagement d'infrastructures communales pour des gardiennes conventionnées ONE ;
- le soutien, notamment financier, à l'installation de gardiennes conventionnées ONE sur l'entité ;
- la création d'une crèche communale via un partenariat public-privé. A noter que la mise en œuvre d'une crèche est régie par des règles strictes. Celles-ci sont éditées dans un arrêté spécifique : *« Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation des modalités fixées par l'ONE du 27 février 2003 portant réglementation générale des milieux d'accueil »*.

Actuellement, il n'existe pas de projet concret au niveau communal ; dès lors deux choix principaux s'offrent à la commune : réhabiliter un bâtiment existant désaffecté ou inoccupé ou construire de nouveaux bâtiments. Une attention particulière sera donnée afin de respecter les normes en vigueur (absence de matériaux pouvant porter atteinte à la santé des enfants, absence d'éléments de chauffage à radiation directe, présence de protection des éléments de chauffage, protection des appareils alimentés en eau chaude, barrières, sécurisation et installation hors d'atteinte des enfants de toutes les installations doit être portée à la sécurité des électriques, etc.)

Crèche communale « Les P'tits Loups », Berchem-Ste-Agathe – CERAU.be – 2013

Justification du projet

En 2010, le nombre de places était de 8 pour un taux de couverture de 10,5%. Comme le montre le diagnostic socio-économique, Doische fait partie des 11 dernières communes wallonnes les moins bien couvertes en lieux d'accueil de la petite enfance. En effet, la commune ne dispose pas de structure permanente (crèche, maison communale d'accueil de l'enfance) sur son territoire. En outre, la commune ne propose pas d'infrastructures au niveau de l'accueil de la petite enfance, même si elle met actuellement à disposition des locaux pour deux accueillantes ONE au Carmel de manière provisoire.

Ce projet permettra de pallier au manque de places d'accueil de la petite enfance dans la commune et donc de répondre, du moins en partie, à la demande des habitants (jeunes parents essentiellement) et ainsi de maintenir la population dans les villages.

L'accueil de l'enfance contribue également à améliorer la conciliation vie privée/vie professionnelle des familles et à offrir à certains parents la possibilité de rester sur le marché de l'emploi.

La création d'une crèche, d'une halte-garderie ou l'installation de nouvelles gardiennes ONE permettra aussi d'accroître le niveau d'emploi local.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire ;
- 5 : Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales ;
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 7 : Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci ;
- 15 : Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 3.15 : Création de logements Tremplins.

Fiche-projet 3.6

Création d'un zoning artisanal

Description du projet

Le projet consiste à créer un zoning artisanal en vue d'accueillir quelques entreprises et industries légères. L'objectif étant d'inciter les indépendants ainsi que les très petites, petites et moyennes entreprises à venir s'installer dans la commune.

Une localisation est actuellement proposée pour la mise en place de ce projet : **l'acquisition et l'équipement d'un terrain**, situé entre la N40 et la N99 à Doische, d'une superficie d'environ 160 ares. Celle-ci offrira la visibilité et l'accessibilité aux entreprises. A noter qu'**une partie de ce terrain est déjà propriété communale.**

Une **voirie communale sera créée** et les **parcelles équipées** afin de pouvoir accueillir les entreprises.

© S&A - 2016

Ce site se trouve en zone agricole au Plan de Secteur. La mise en œuvre de ce projet devra donc débuter par la **réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement dérogatoire** (PCA).

Il est proposé d'alimenter ces entreprises via la création d'un réseau de chaleur Bois-Energie.

Ce projet sera réalisé en collaboration avec le Bureau économique de la Province de Namur (BEP). A noter que celui-ci coordonne actuellement (2016) une réflexion économique dans l'arrondissement de Philippeville : l'action de prospective ESSAIMAGE.

Localisation © WalOnMap 2016

La zone à l'intersection des routes régionales, en zone d'habitat à caractère rural, a été identifiée pour la création d'un atelier rural (FP 2.9).

Justification du projet

Actuellement, il n'existe aucune industrie et aucun zoning dans la commune de Doische. En 2012, la commune comptabilisait 41 établissements pour 240 emplois salariés.

La mise en place de ce type d'infrastructures permettra de soutenir les indépendants, les aider dans le démarrage de leur entreprise, d'attirer des services, commerces, et entreprises pour lesquels il y a une demande spécifique en soutenant et en favorisant leur installation et ainsi de développer et de créer de l'emploi dans la commune.

Le constat dressé par le diagnostic socio-économique est un manque cruel d'activités économiques et de services rendant le territoire peu attractif. Le manque d'emplois locaux entraine notamment des répercussions sur la mobilité, la convivialité et surtout sur la structure démographique (exode des jeunes actifs).

Favoriser l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire permettra une meilleure cohésion sociale au sein de l'entité.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire ;
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales ;
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et de principes du développement durable ;
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place d'une opération de marketing territorial.
- FP 2.9 : Création d'un atelier rural.
- FP 2.10 : Création d'un réseau de chaleur Bois-Energie.
- FP 3.4 : Création d'une association des indépendants et commerçants.

Fiche-projet 3.7

Désacralisation et aménagement de certaines églises

Description du projet

Ce projet vise à débuter la réflexion sur la pertinence de désacraliser certaines églises présentes dans la commune. Le nombre de fidèles et/ou d'officiants diminuant progressivement ces dernières années et, faute de moyens financiers suffisants pour les entretenir, force est de constater que nombre d'entre-elles se dégradent au fil du temps.

Parmi les possibilités de réaffectations citons :

- La création de logements ;
- La création de restaurants ou d'autres types de commerces ;
- La création de musées ;
- La création d'espaces alloués à l'activité culturelle (par exemple théâtre, concert, spectacle, etc.) ;
- La création de bibliothèques ;
- Etc.

La reconversion d'un édifice permet la réutilisation et la modernisation d'un bâtiment existant mais actuellement sous occupé (voir inoccupé) plutôt que la construction d'un nouveau bâtiment tout en assurant sa présentation. Il pourrait donc s'agir de la mise en œuvre de différents projets du PCDR : création de cabinets de consultation médicale (FP 2.1), création d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance (FP 3.5), création de logements intergénérationnels (FP 3.9), création de logements Tremplins (FP 3.15), création d'une Maison de Village à Vodelée (FP 3.34), création de logements insolites (FP 3.37)…

Exemple de l'ancienne Chapelle des Sœurs de la Doctrine Chrétienne à Virton © institut du Patrimoine.be

Les étapes incontournables pour mener à bien un tel projet sont les suivantes :

- Réalisation d'un inventaire/diagnostic des édifices religieux existants reprenant notamment la fréquentation, le nombre d'offices, l'état général du bâtiment, les surfaces aménageables disponibles, les coûts d'entretien, les éléments classés, les besoins de l'entité, etc.

  Cet inventaire permettra d'avoir une idée de la priorité à accorder.

- Réalisation d'une étude de faisabilité sur la façon de réaffecter ponctuellement ou de façon permanente ces édifices.
- Mise en place d'un groupe de travail / de réflexion regroupant l'ensemble des acteurs concernés par le projet, dont la mission sera d'assurer le suivi et la mise en œuvre du projet : autorités religieuses (Evêché, curé, doyen, etc.), Fabrique d'église, Commune, Services compétents régionaux (Institut du Patrimoine Wallon, DGO4, DGO5, etc.)…

Justification du projet

Dans le contexte économique actuel, il devient de plus en plus difficile d'affecter et d'entretenir un bâtiment dont l'usage est souvent limité à quelques heures par semaine ou par mois. Il semble inévitable de penser que toutes les églises ne pourront être maintenues et conservées d'autant que chaque village possède au moins un édifice de culte. Il semble dès lors urgent et essentiel de mener une réflexion quant à leur réaffectation en vue de sauvegarder ces éléments pourtant indissociables du patrimoine rural (structuration du village, repère visuel, témoin historique, etc.).

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.

Objectifs :

- 3 : Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception.
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants.
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et de principes du développement durable.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 Mise en place d'une opération de marketing territorial.
- FP 3.2 : Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public.

Fiche-projet 3.8

Aménagement du cœur de village de Matagne-la-Petite

Description du projet

Le projet consiste à aménager le centre du village de Matagne-la-Petite et d'améliorer la sécurité des différents usagers. Actuellement le village est traversé par 4 routes ce qui rend la circulation dangereuse et le centre villageois peu convivial.

Pour la création d'un espace central adapté et convivial il faudra notamment veiller à la lisibilité de la zone afin de permettre la hiérarchisation des espaces (stationnement, espaces de détente, espaces verts, etc.) et d'améliorer la circulation des usagers faibles. La restructuration du village permettra de rétablir l'espace public de l'espace privé afin de répondre aux besoins des différents usagers, en revoyant notamment la sécurisation de la voirie en privilégiant un marquage au sol. Il pourrait être opportun de sécuriser le site par la création d'un piétonnier dans le centre du village.

Matagne-la-Petite © Google

Matagne-la-Petite © FRW

La conception du projet devra également permettre, comme demandé par la population :

- l'aménagement d'espaces de rencontres avec du mobilier urbain, des espaces chaleureux pour attirer les citoyens ;
- la création d'une plaine de jeux pour les enfants afin de permettre la rencontre des habitants, dès leur plus jeune âge (éventuellement en lien avec l'école, située rue de Vierves) ;

- de sécuriser les voiries et de diminuer la vitesse des véhicules, dans le respect des différents usagers, en particulier des piétons et cyclistes, et en prenant en compte les charrois fréquents et de gros tonnage qui traversent le village ;
- l'aménagement d'un trottoir rue Buchez et rue de Vierves ;
- l'aménagement des trois carrefours dangereux :
    - le carrefour entre la rue de Vierves et la rue de l'Auberge ;
    - le carrefour entre la rue de l'Auberge et la rue du Carmel ;
    - le carrefour derrière l'église, entre la rue de l'Auberge et la rue Philippe Buchez.

A noter que cet aménagement avait déjà été étudié et ce projet introduit dans le cadre d'un appel à projet FEDER. En voici les principales caractéristiques :

- Date du projet : 2008
- Volonté : Aménagement et mise en valeur des ressources patrimoniales (joli village aux maisons calcaires)
- Aménagements : Création de lieux de vie et de convivialité pour la vie villageoise / Aménagement des trottoirs et égouttage.
- Budget des travaux pour l'église et l'école : 600.000 €
- Budget pour les travaux concernant l'ilot avec l'arbre classé (marronnier) : 29.500 €
- Budget pour l'îlot triangulaire (entre la rue de l'Auberge et la rue de la Forge : 19.500 €

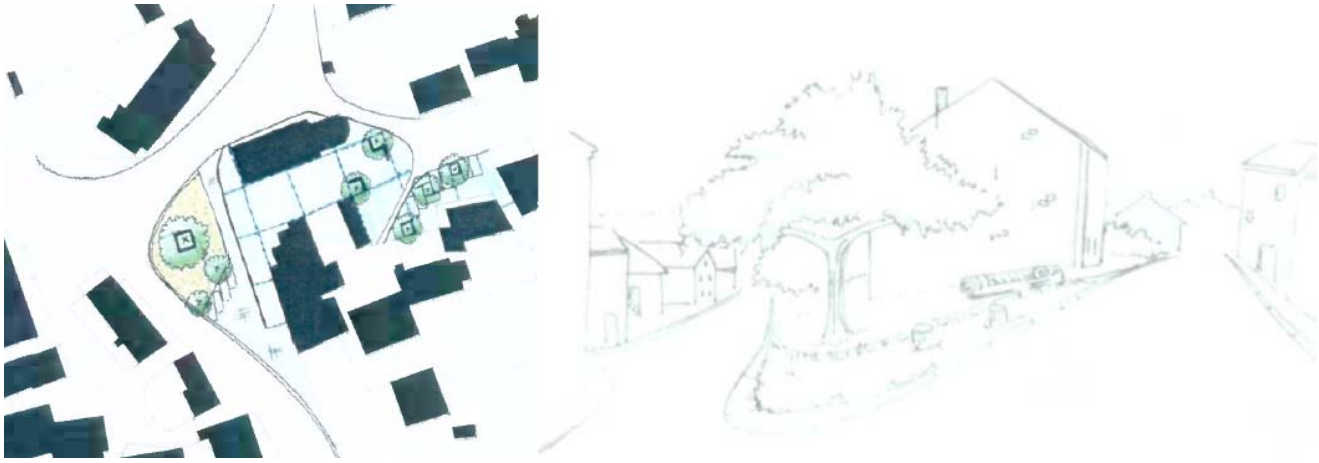

© Fiche FEDER – 2008 - BEP

Justification du projet

De manière générale, la restructuration et le réaménagement des centres villageois ainsi que d'autres endroits clefs constituent des projets particulièrement stratégiques qui permettent de répondre à de multiples objectifs tels que l'amélioration de la cohésion sociale, du cadre de vie, de la mobilité ou encore de l'activité économique locale (attractivité touristique, image du territoire, etc.).

On peut constater que le manque de convivialité potentiel peut être lié en particulier à l'omniprésence du trafic routier, le manque d'espace public central qui aurait vraiment valeur de cœur de village, le difficile partage de l'espace public entre les différents modes de transport (difficultés de parcage, mauvaise accessibilité de la gare des bus, insécurité pour les piétons et deux-roues) et enfin le mauvais éclairage pas toujours adapté aux lieux.

Les espaces publics de qualité invitent à la convivialité et permettent de renforcer les liens sociaux et les échanges. Ceux-ci permettent également d'augmenter l'attractivité touristique et commerciale d'un site. La création d'espaces publics de qualité permet de renforcer le sentiment d'appartenance.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 14 : Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place de mesures de marketing territorial.
- FP 1.3 : Développement et aménagement du Carmel.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités.
- FP 3.23 : Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite.

Fiche-projet 3.9

Création de logements intergénérationnels

Description du projet

Construction ou réhabilitation de plusieurs logements mitoyens pouvant accueillir, simultanément, des locataires jeunes et des locataires plus âgés. Ces logements seront conçus de manière à pouvoir accueillir des publics différents (familles avec enfants, seniors, couples etc.) afin de favoriser la mixité sociale et d'encourager les interactions entre les générations qui les occupent, tels que l'échange de services, l'entraide et la coopération.

Localisations envisagées : dans l'ancienne école de Matagne-la-Petite (FP. 3.23) ou l'ancienne maison communale de Romerée (FP 3.17).

Justification du projet

Ce projet permettra de renforcer la cohésion sociale entre les habitants et de favoriser les échanges et la rencontre entre les générations.

Il permettra également d'améliorer l'équité démographique au sein de la commune, qui souffre d'une carence marquée de la tranche des jeunes actifs et, parallèlement, d'une population vieillissante. Certaines tranches de population désertent la commune, essentiellement la tranche des jeunes actifs, par manque de services et d'accès au logement. Ces aménagements favoriseront l'ancrage des jeunes au sein du territoire, l'accès aux services et permettront de lutter contre l'isolement des seniors.

La Commune de Doische, via son Programme communal d'actions en matière de logement cherche à mettre davantage de logements au loyer régulé sur le marché locatif, à assurer une mixité sociale et fonctionnelle, à proposer des logements proportionnés aux besoins de la population, à créer des logements adaptables à l'âge et au handicap et à augmenter l'offre de logements publics disponibles sur le territoire de la Commune de Doische.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services et population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;
- **Défi Image** : Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable ;

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.3 : Aménagement de quatre logements intergénérationnels à Matagne-la-Petite dans le projet développement et aménagement du Carmel ;
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 3.23 : Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite ;
- FP 3.15 : Création de logements tremplins ;
- FP 3.17 : Aménagement de l'ancienne maison communale de Romerée.

Fiche-projet 3.10

Création d'un Plan de Cohésion Sociale

Description du projet

La création d'un Plan de cohésion sociale permettra de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives au sein de la commune. Par un travail à long terme (6 ans), le PCS encouragera le citoyen à jouer un rôle actif dans son cadre de vie (coresponsabilité) et dans le retissage des liens sociaux.

La création d'une telle structure à Doische facilitera la mise en place de toute une série de projets du PCDR : la création d'un repair-café ou ressourcerie (FP. 3.14), la création d'une maison des jeunes (FP. 3.18), la création d'une éolienne citoyenne (FP. 3.22), la création d'un mouvement de jeunesse (FP. 3.24) etc. Elle permettra également de pérenniser certains projets, tels que la mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune (FP. 1.5), la création d'un Service d'Echange Local (FP. 2.6) etc.

Le PCS complétera les dispositifs déjà existants sur la commune, et mettra en place des partenariats en vue de renforcer les complémentarités entre les actions des pouvoirs publics et celles des secteurs associatifs.

A noter que les PCS bénéficient d'une subvention de la Wallonie, allouée aux communes pour une durée de 6 ans, en vue de la mise en place d'actions coordonnées au sein de 4 axes :

- l'insertion socio-professionnelle,
- l'accès à un logement décent,
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Ses actions privilégient la mixité sociale tout en s'adressant prioritairement aux personnes précarisées.

La création de cette structure nécessitera la mise à disposition (voire l'aménagement) de locaux pour l'accueil de ce service.

Justification du projet

Ce projet permettra de mettre en place une structure pouvant réunir, fédérer les acteurs locaux et dynamiser le tissu social entre les habitants de Doische.

Cette structure permettra de renforcer la politique et les actions du Centre culturel de Doische, qui travaille activement pour :

- viser au maintien, au renforcement et au développement de la vie associative et culturelle de l'entité de Doische ;
- apporter une aide sous toutes les formes possibles à l'élaboration, au développement et à la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux ou de projets individuels ;
- sensibiliser, informer, susciter la réflexion et les échanges sur des faits et des préoccupations de société ainsi que sur différentes problématiques inhérentes aux réalités locales (sociales, culturelles et économiques) de l'entité et de la région proche ;
- favoriser une meilleure « visibilité et promotion » des activités socio-culturelles se déroulant à l'initiative des groupements ou associations ;

- favoriser les échanges et la rencontre entre les générations ;
- développer des activités d'information sous toutes ses formes ;
- développer des actions d'éducation à la citoyenneté responsable, notamment dans une perspective de sensibilisation au développement durable ;
- être particulièrement attentif aux publics jeunes et fragilisés.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Services & population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;
- **Défi Image** : Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 7. Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci ;
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales ;
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles ;
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 2.6 : Création d'un Service d'Echange Local ;
- FP 3.14 : Création d'un repair-café ou ressourcerie ;
- FP 3.18 : Création d'une maison des jeunes ;
- FP 3.22 : Création d'une éolienne citoyenne ;
- FP 3.24 : Création d'un mouvement de jeunesse.

Fiche-projet 3.11

Création d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Doische

Description du projet

Ce projet a pour but de sécuriser la traversée du village de Doische, le long de la N99 rue Martin Sandron et de favoriser la mobilité par la création d'une zone piétonne. Ces aménagements permettront de contribuer au développement de la convivialité intravillageoise en pensant aux différents usagers des lieux et en répondant à leurs besoins.

Ce projet améliorera la lisibilité de la zone, par un marquage au sol par exemple, et permettra la hiérarchisation des espaces, c'est-à-dire de restructurer le village en vue de rééquilibrer l'espace public et l'espace privé afin de répondre aux besoins des différents usagers.

Ces aménagements permettront de répondre aux demandes des habitants :

- création de trottoirs et d'une piste cyclable ;
- création de places de stationnement ;
- sécurisation de la voirie par des aménagements permettant de diminuer la vitesse des véhicules ;
- sécurisation et accessibilité du RAVeL ;
- sécurisation du carrefour entre la rue Martin Sandron et la rue du Bois du Fir à Doische par l'installation de miroirs, en lien avec la FP 3.28 « Réfection et sécurisation de la rue du Bois du Fir à Doische ».

Justification du projet

On constate que le manque de convivialité potentiel est lié en particulier à l'omniprésence du trafic routier, le difficile partage de l'espace public entre les différents modes de transport (difficultés de parcage, mauvaise accessibilité de la gare des bus, insécurité pour les piétons et deux-roues) et enfin le mauvais éclairage.

Les espaces publics de qualité invitent à la convivialité, permettent de renforcer les liens sociaux et les échanges et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'entité.

De plus, ces aménagements permettront d'encourager les habitants à utiliser le RAVeL et d'encourager les touristes à visiter le village de Doische.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 1.2 : Mise en place de mesures de marketing territorial.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 3.27 : Création d'un espace de convivialité à Doische.
- FP 3.28 : Réfection et sécurisation de la rue du Bois du Fir à Doische.
- FP 3.44 : Aménagement du centre de Doische pour le renforcement de la visibilité et de l'accessibilité du pôle des services.

Fiche-projet 3.12

Aménagement de la salle de Vaucelles en Maison de Village

Description du projet

Le projet proposé consiste à réaménager la salle communale de Vaucelles, dite du « Trou du Diable », située rue d'Aubrives qui connait de gros problèmes d'humidité. Un rafraichissement et de nouveaux aménagements seront nécessaires pour réaffecter cette salle en Maison de Village. Les abords de la salle pourront par la même occasion être réaménagés.

Celle-ci sera dédiée à plusieurs fonctions (accueil de festivités, local polyvalent, rencontre des associations, etc.). Il s'agit ici de créer une infrastructure permettant aux associations de toute l'entité et plus particulièrement celles du village de Vaucelles, de réaliser des activités socio-collectives. Ce projet passera notamment par la création de locaux destinés aux comités de village (jeunesses, seniors, associations, etc.).

Ce projet consiste à créer une Maison de village qui sera accessible à tous. La « Maison de village », est un établissement ouvert aux associations et habitants des villages de l'entité, généralement co-géré par les associations et les forces vives du village au sein duquel pourra avoir lieu une série d'activités notamment intergénérationnelles.

Salle de Vaucelles © FRW

Justification du projet

La restructuration et le réaménagement des infrastructures communales constituent des projets particulièrement stratégiques qui permettent de répondre à de multiples objectifs tels que l'amélioration de la cohésion sociale et du cadre de vie.

Le projet trouve sa justification dans l'aménagement de solutions destinées à répondre aux enjeux suivants : création d'un espace intergénérationnel, multifonctionnel, lieu de rencontre pour les différentes associations et groupements, dont les jeunes du village de Vaucelles.

Le Centre culturel vise d'ailleurs au maintien, au renforcement et au développement de la vie associative et culturelle de l'entité de Doische, à favoriser les échanges et la rencontre entre les générations et peut apporter une aide sous toutes les formes possibles à l'élaboration, au développement et à la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux ou de projets individuels.

Cette salle connait actuellement des problèmes d'humidité, il est important de rénover et de résoudre cette problématique.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.
- 15 : Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 3.25 : Création d'un espace de convivialité à la fontaine de Vaucelles.

Fiche-projet 3.13

Réfection et sécurisation de la rue de la Couturelle et de la rue des Sorbiers à Matagne-la-Grande

Description du projet

Ce projet a pour but la réfection de la route entre Matagne-la-Grande et Fagnolle, c'est-à-dire la rue de la Couturelle et la rue des Sorbiers, mais également de prévoir un aménagement sécuritaire afin d'y réduire la vitesse. Cette route en béton est dangereuse, en particulier lors des fortes chaleurs où le joint de dilation atteint parfois les 10 cm.

Rue de la Couturelle © Google

Matagne-la-Grande © WalOnMap

Justification du projet

Les problématiques liées à la mobilité et plus particulièrement à la sécurité sont rapidement apparues comme plusieurs des préoccupations majeures des habitants ayant participé aux diverses réunions d'Information et de Consultation. En effet, une circulation inappropriée et trop dense constitue une des principales causes de l'altération profonde du cadre de vie dans une zone donnée (insécurité, bruit, vibrations, pollutions, difficultés pour les piétons, etc.) Des vitesses trop élevées sont, encore plus qu'en ville, une situation qui caractérise les traversées de nombreux villages. Ces pratiques peuvent être en partie expliquées par divers éléments tels que l'absence de trottoirs, d'espaces différenciés et d'aménagements sécuritaires, les plus faibles charges de trafic, le nombre de contrôles, etc.

On constate que les routes concernées sont actuellement trop dangereuses dues à la détérioration et à la dilatation des revêtements causés lors des fortes chaleurs.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 2.5 : Création d'un espace de convivialité à la fontaine de Matagne-la-Grande.

Fiche-projet 3.14

Création d'un repair-café ou ressourcerie

Description du projet

Réparer ensemble, c'est l'idée du **repair-café**, dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles et des experts bénévoles sont présents pour apporter leur compétence et leur connaissance de la réparation. Ces rendez-vous pourront se dérouler dans une salle communale ou dans un espace permanent (acquisition et aménagement d'un local à envisager pour la mise en place de ce projet). La dynamique citoyenne pourrait être encadrée par les membres du Service d'Echange Local (FP. 2.6), par le Centre culturel ou par le Plan de Cohésion Sociale (FP. 3.10). Des moments d'échanges pourraient être organisés avec le repair-café de Couvin.

La Commune pourra également **adhérer à une ressourcerie**, afin de permettre la remise en valeur des objets réutilisables (mobilier, vaisselle, bibelots…). Ce projet pourra être réalisé en partenariat avec le BEP, ou avec une association telle que « R3 Meubles ». Créé en 2014 à Philippeville, ce service est géré en partenariat par le Plan de Cohésion Sociale, le CPAS et l'ASBL de réinsertion socio-professionnelle Carrefour. La ressourcerie permet de valoriser et de revendre des meubles d'occasion.

Justification du projet

Ce projet vise à renforcer la cohésion sociale au sein de la commune. Des liens sociaux pourront se créer par la mise en place de cette initiative citoyenne via l'échange de savoirs et la rencontre entre les habitants. La Commune de Doische, via son Centre culturel, cherche à favoriser les échanges et la rencontre entre les générations (partage de savoir, troc des connaissances…).

Le repair-café permet la revalorisation de biens usagés voire détériorés et la valorisation des habitants par la mise en lumière de leurs compétences.

La ressourcerie permet la sensibilisation afin de prévenir l'apparition de déchets, le recyclage et la revalorisation des objets, de favoriser l'insertion professionnelle et la formation de personnes difficiles à placer sur le marché de l'emploi voire la création d'activités de valorisation sociale pour personnes handicapées. La vente rencontre les piliers du développement durable, en répondant à des objectifs environnementaux (augmenter les débouchés du réemploi, pour réduire les matières résiduelles), économiques (renforcer la rentabilité de la filière réemploi, élargir la clientèle pour en pérenniser l'aspect marchand) et sociaux (créer des emplois locaux pour personnes fragilisées sur le marché de l'emploi et les former, entre autre au métier de valorise ; donner l'accès à des biens de première nécessité pour des ménages à faible pouvoir d'achat).

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;

- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 7. Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci ;
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales ;
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité ;
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 2.6 : Création d'un Service d'Echange Local ;
- FP 3.10 : Création d'un Plan de Cohésion Sociale.

Fiche-projet 3.15

Création de logements Tremplins

Description du projet

Construction ou réhabilitation de logements locatifs mis à la disposition de jeunes ménages moyennant un loyer modéré et une rétribution partielle des loyers versés.

L'objectif de ce projet est de garder et de fixer à long terme des jeunes à Doische. Cela générera un impact positif sur la dynamique locale en offrant, même pour une durée limitée, un logement locatif financièrement accessible à des jeunes ménages. L'idée est de permettre aux jeunes de faire des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est ainsi restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement sur la commune de Doische. C'est cette restitution qui constitue l'originalité du système.

Localisations envisagées : dans l'ancienne école de Matagne-la-Petite (FP. 3.23) ou l'ancienne maison communale de Romerée (FP 3.17).

Justification du projet

Ce projet permettra d'améliorer l'équité démographique au sein de la commune, qui souffre d'une carence marquée de la tranche des jeunes actifs, par manque de services et d'accès au logement.

La Commune de Doische, via son Programme communal d'actions en matière de logement, cherche à mettre davantage de logements au loyer régulé sur le marché locatif, à assurer une mixité sociale et fonctionnelle, à proposer des logements proportionnés aux besoins de la population, à créer des logements adaptables à l'âge et au handicap et à augmenter l'offre de logements publics disponibles sur le territoire de la Commune de Doische.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services et population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.6 et 3.9 : Création de logement intergénérationnel
- FP 3.17 : Aménagement de l'ancienne maison communale de Romerée ;
- FP 3.23 : Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite.

Fiche-projet 3.16

Réalisation d'un schéma de structure communal et d'un règlement communal d'urbanisme

Description du projet

Ce projet consiste à mettre en place des outils au niveau communal afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable, de fixer une ligne de conduite quant à la gestion des disponibilités foncières, qui sont très importantes, sur la commune, et de protéger les caractéristiques architecturales du territoire.

Légende des principales zones du SSC d'Esneux

- Zones différées à l'urbanisation
- Zones résidentielles 10 à 20 logements/ha
- Zones résidentielles 5 à 10 logements/ha
- Zones déconseillées à l'urbanisation
- Zones d'aménagement différé déconseillées à l'urbanisation

Réalisation d'un schéma de structure communal :

Ce document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation permet de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal.

Sur base d'un état des lieux, les objectifs généraux, les mesures d'aménagement et leurs modalités de mise en œuvre sont fixées. Le document se présente en trois parties : la situation existante, les options et les mesures d'aménagement. Un rapport sur l'évaluation des mesures d'aménagement sur l'environnement est également demandé.

Un SSC est établi à l'initiative du Conseil communal et est élaboré par un auteur de projet agréé. Il est soumis à une enquête publique et à l'approbation du Gouvernement wallon.

Réalisation d'un règlement général sur les bâtisses en site rural et/ou un règlement Communal d'Urbanisme :

Ces outils permettent de définir l'implantation, la hauteur, les pentes des toitures, les matériaux, les baies et ouvertures, etc. afin d'encadrer l'intégration des nouvelles constructions dans leur environnement et la restauration des bâtiments existants dans le respect du bâti rural traditionnel.

Le RCU est établi à l'initiative du Conseil communal et est élaboré par un auteur de projet agréé. Il est soumis à une enquête publique et à l'approbation du Gouvernement wallon. Le RGBSR quant à lui est arrêté, sur base de la région agro-géographique du territoire, par le Gouvernement wallon sur demande de la commune. Une dérogation générale permet de préciser ou de compléter le RGBSR pour mieux correspondre aux particularités locales ; celle-ci est accordée par le Ministre, sur proposition motivée.

Justification du projet

En termes de politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme, le diagnostic a mis en évidence le manque d'outils stratégiques et/ou de gestion. Ainsi, Doische ne dispose pas actuellement de Plans Communaux d'Aménagement ou de documents stratégiques comme un Schéma de Structure Communal qui pourraient permettre à l'administration de se fixer une ligne de conduite quant à la gestion de ses disponibilités foncières pourtant encore très importantes.

En effet, sur les 303 hectares de terrains en zone d'habitat, plus de 50% sont encore libres d'occupation, ce qui a pour conséquence l'importante disponibilité foncière et notamment des prix plus attractifs.

De même, la commune ne dispose pas de règlement d'urbanisme (à l'exception du village de Soulme) permettant de protéger les caractéristiques architecturales de certaines parties du territoire. Le défi sera donc de préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, tant au niveau de son patrimoine naturel, paysager que bâti. Or, on constate actuellement que plusieurs nouvelles constructions, notamment à Matagne-la-Grande et Matagne-la-Petite, ne s'intègrent pas toujours au bâti traditionnel.

Cette absence donne le sentiment d'une « non gestion » ou du moins d'une gestion laxiste et au jour le jour de la commune en ce qui concerne cette matière. Elle semble en outre traduire un manque d'anticipation et de vue d'ensemble de la part des autorités pour le territoire. Il est donc essentiel pour gérer au mieux le territoire, de changer le cours des choses en ayant une meilleure cohérence entre les différents projets urbanistiques sur la commune. Ceci est d'autant plus problématique que l'un des défis de l'entité vise à attirer de nouveaux ménages sur son territoire.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale et Associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune.
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception.
- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs.
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants.

- 8. Maintenir, soutenir et développer les commerces et services de proximité dans les différents villages.
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 3.2 : Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités.

Fiche-projet 3.17

Réaménagement de l'ancienne maison communale de Romerée

Description du projet

Le projet proposé consiste à réaffecter l'ancienne maison communale de Romerée, rue des Tilleuls afin d'exploiter et de préserver ce patrimoine local.

L'arrière de ce bâtiment communal, qui accueillait autrefois l'école communale, a été transformé, dans les années 80, en salle communale et une extension a été créée en 2011. Le corps principal, quant à lui, est, pour l'instant, un logement conventionné avec l'Agence FEDASIL dans le cadre de son service ILA (Initiative Locale d'Accueil pour demandeurs d'asile).

Au terme de cette convention, plusieurs affectations ont été proposées pour ce bâtiment :

- Création de logements, éventuellement intergénérationnels (FP 3.9) ou Tremplins (FP 3.15) ;
- Création de cabinets de consultation médicale avec logement de fonction (FP 2.1) ;
- Création d'une Maison médicale par la mise à disposition d'une infrastructure communale (FP 2.1) ;
- Etc.

Romerée © Google

Justification du projet

De manière générale, la restructuration et le réaménagement des infrastructures communales constituent des projets particulièrement stratégiques qui permettent de répondre à de multiples objectifs tels que l'amélioration de la cohésion sociale, du cadre de vie, de la mobilité ou encore de l'activité économique locale (attractivité touristique, image du territoire, etc.).

L'objectif est de revoir les affectations pour en faire un bâtiment plus dynamique, en attirant un public plus large et en apportant une réponse à certaines carences dont souffre l'entité.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 2.1 : Création de cabinets de consultation médicale et développement des activités et services pour les seniors.
- FP 3.9 : Création de logements intergénérationnels.
- FP 3.15 : Création de logements Tremplins.

Fiche-projet 3.18

Création d'une maison des jeunes

Description du projet

Création d'une association (type Club des Jeunes) pour la mise en place d'un lieu d'accueil et de rencontres, de créativité, d'expression et de participation par et pour les jeunes de 12 à 26 ans. Cette association pourrait alors faire la demande d'agrément comme « Maison de Jeunes » et solliciter l'octroi d'une subvention pour un animateur-coordinateur.

Les Maisons de Jeunes proposent des activités sportives, des ateliers musicaux, artistiques, des activités multimédias, des voyages etc. Elles privilégient l'expression et le développement culturel, mènent des actions à visées sociales et s'impliquent dans la vie locale. A noter que le Centre culturel de Doische met en place une série de stages et/ou d'ateliers de techniques de création et d'expression à l'intention des jeunes (13-17 ans) et des enfants (3-12 ans) et organise des activités destinées aux enfants de 3 à 12 ans durant les vacances d'été.

Ouvertes à tous et sans discrimination, les Maisons de Jeunes sont ancrées au cœur de la commune. Elles offrent la possibilité aux jeunes de s'exprimer, que ce soit en ce qui concerne la programmation d'activités et la réalisation d'actions, que dans la participation aux structures de consultation et de décision.

La création de ce service nécessitera l'aménagement d'un local de rencontre pour accueillir cette nouvelle structure et ses activités.

Justification du projet

Création d'une dynamique par et pour les jeunes de l'entité, permettant de renforcer la cohésion sociale et de faciliter la mixité sociale et l'intégration des nouveaux habitants.

La Commune de Doische, via son Centre culturel, vise à sensibiliser, informer, susciter la réflexion et les échanges sur des faits et des préoccupations de société ainsi que sur différentes problématiques inhérentes aux réalités locales (sociales, culturelles et économiques) de l'entité et de la région proche, à développer des actions d'éducation à la citoyenneté responsable, notamment dans une perspective de sensibilisation au développement durable, tout en étant particulièrement attentif aux publics jeunes et fragilisés.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;
- **Défi Image** : Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales ;
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles ;
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 2.6 : Création d'un Service d'Echange Local ;
- FP 3.10 : Création d'un Plan de Cohésion Sociale ;
- FP 3.14 : Création d'un repair-café ou ressourcerie ;
- FP 3.24 : Création d'un mouvement de jeunesse.

Fiche-projet 3.19

Aménagement de la salle de Matagne-la-Grande en Maison de village

Description du projet

Le projet consiste à réaffecter la salle communale de Matagne-la-Grande, rue de la Fagne, en Maison de village. Il s'agit donc d'aménager cette infrastructure afin de la dédier à plusieurs fonctions, notamment par l'aménagement de la cuisine et des abords, afin de permettre aux associations de toute l'entité et plus particulièrement à celles du village de Matagne-la-Grande, de réaliser des activités socio-collectives.

La demande porte également sur le souhait d'y aménager un local de rencontre destiné aux seniors dans le village de Matagne-la-Grande, d'y créer des locaux afin d'y accueillir les comités de village (jeunesses, associations diverses…) et d'aménager la salle pour la pratique du sport des associations locales (judo, gym…) en y installant des vestiaires.

La « Maison de village », est un établissement ouvert aux associations et habitants des villages de l'entité, généralement co-géré par les associations et les forces vives du village au sein duquel pourra avoir lieu une série d'activités, notamment intergénérationnelles. La Maison de Village est accessible à tous.

Le projet de « création d'une plaine de jeux à Matagne-la-Grande » (FP 2.7) pourrait être localisé à côté de cette salle polyvalente (localisation 2).

© S&A - 2016

Justification du projet

Le projet trouve sa justification dans l'aménagement de solutions destinées à répondre aux enjeux suivants : la création d'un espace intergénérationnel, multifonctionnel et la création d'un lieu de rencontre pour les différentes associations et groupements.

La restructuration et le réaménagement des infrastructures communales constituent des projets particulièrement stratégiques qui permettent de répondre à de multiples objectifs tels que l'amélioration de la cohésion sociale et du cadre de vie.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 7 : Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci.
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.
- 15 : Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Contrat-programme 2009-2012 du Centre culturel :

- Viser au maintien, au renforcement et au développement de la vie associative et culturelle de l'entité de Doische ;
- Favoriser les échanges et la rencontre entre les générations ;
- Apporter une aide sous toutes les formes possibles à l'élaboration, au développement et à la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux ou de projets individuels.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 2.7 : Création d'une plaine de jeux à Matagne-la-Grande.

Fiche-projet 3.20

Réfection du chemin agricole « route de la sablonnière » à Vodelée

Description du projet

Ce projet concerne la réfection du tronçon de la rue Voye d'En-Haut dit route de la Sablonnière à Vodelée en vue de garantir aux agriculteurs l'accessibilité aux terres. Actuellement, ce chemin agricole, d'une longueur de 500 mètres, est fortement détérioré, il est essentiellement emprunté par les agriculteurs et par des promeneurs.

L'emprise de ce chemin est de propriété communale, c'est-à-dire qu'elle n'impliquera pas d'expropriations. La solution la plus adaptée consiste à la mise en œuvre d'une bi-bandes en béton composée d'une bande enherbée ou damée.

Exemple de chemin agricole en bi-bande

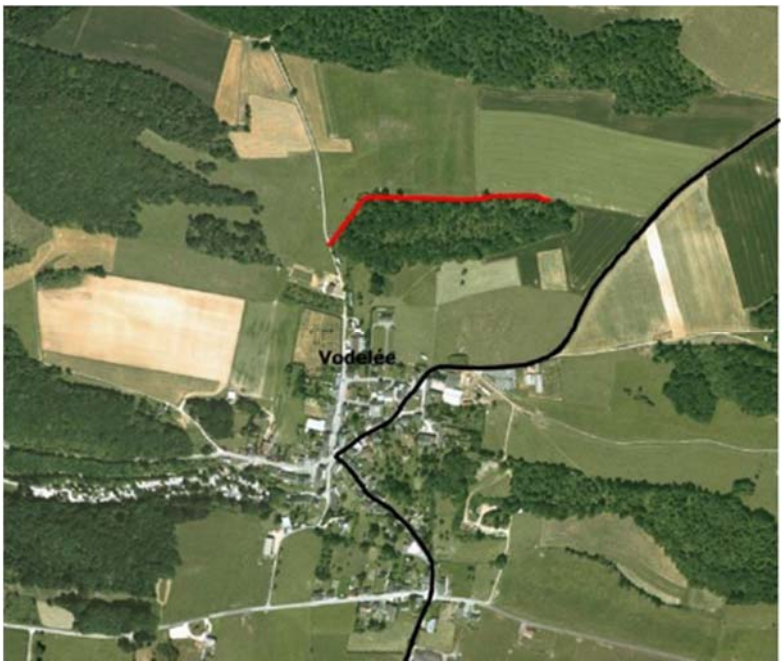

Vodelée © Google

Justification du projet

La réfection de ce chemin encourage et soutient les agriculteurs, en effet, ce réaménagement leur permettra de faciliter l'accès à leurs surfaces de culture.

De nos jours, la plupart de ces voies sont peu accueillantes pour les promeneurs, cyclistes ou autre utilisateurs de modes doux. Ces tronçons manquent aussi de sécurité (éclairage, endroits plus sombres, etc.). L'objectif est de sécuriser ces voies en limitant la circulation de transit, des automobilistes, mais également d'encourager les touristes à visiter les villages, à emprunter les boucles de promenade en améliorant l'accessibilité et la sécurité de ces liaisons.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune.
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 3.1 : Réfection et entretien des voiries agricoles.
- FP 3.21 : Réfection des chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée.
- FP 3.29 : Sécurisation du village de Vodelée.

Fiche-projet 3.21

Réfection des chaînons manquants dans le maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée

Description du projet

Réfection de voies lentes dans le maillage existant afin de créer des liaisons douces. Balisage, promotion et équipements de ces itinéraires piétons. Ce projet est à mener en lien avec la FP. 1.1 (Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité).

VOLET A : Réfection du sentier n°45 de Vodelée

Réhabilitation de ce tronçon entre Vodelée et Gochenée permettant d'éviter d'emprunter l'axe rapide (rue de Vodelée) et sécurisant cette liaison intervillages.

- Sentier situé entre le sentier n°13 de Vodelée et le sentier n°56 de Gochenée ;
- En lien avec la FP 1.8 « Création d'une voie lente et réaménagement de la voirie entre Vodelée et le RAVeL » ;
- Sentier privé sur lequel il existe une servitude de passage (convention à prévoir).

VOLET B : Réfection ponctuelle du chemin n°10 de Soulme

Réfection du sentier par la réalisation d'un ponton (caillebottis).

- La zone est marécageuse en raison du mauvais égouttage des eaux du village ;
- Chemin communal.

VOLET C : Réfection ponctuelle du chemin i1 de Soulme

Un effondrement empêche le passage sur ce tronçon.

- Sentier privé sur lequel il existe une servitude de passage.

VOLET D : Réfection ponctuelle des chemins i3 et i8 de Soulme

Un effondrement empêche le passage sur ce tronçon. Création d'un circuit de randonnée dans les bois.

- Création d'une aire de pique-nique au pompage (en collaboration avec l'INASEP), voir FP 1.1 ;
- Bois communal.

Maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée @CLDR / FRW - 2016

<u>VOLET E :</u> Réfection du sentier n°41 de Gochenée

Réhabilitation de ce tronçon permettant la liaison intervillages entre Gochenée et Soulme.

- Sentier privé sur lequel il existe une servitude de passage (convention à prévoir).

<u>VOLET F :</u> Réfection ponctuelle des sentiers n°34 et i9 de Soulme

Entretien de la promenade dans le bois de la Falize. Recréer la boucle autour du captage.

- Bois communal.

<u>VOLET G :</u> Réfection du sentier i10 de Soulme

Réfection du pont et entretien du sentier entre Soulme et Hastière (vallée de l'Hermeton sentier n°30).
Création d'un circuit de randonnée dans les bois.

- Ce sentier démarre rue des Champelles (N977) à Soulme ;
- Sentier privé sur lequel il existe une servitude de passage.

<u>VOLET H :</u> Réfection du GR 125 / Chemin de Compostelle

Entretien et réfection pour l'utilisation de cette liaison piétonne sécurisée entre le nord et le sud de la commune (Soulme, Vodelée, Doische, Vaucelles), ainsi que pour les randonneurs et pèlerins.

- Bois et terrains communaux.

Justification du projet

Création de liaisons intervillages pour la sécurisation des usagers faibles et pour le renforcement de la cohésion entre les villages, en particulier entre les villages du Nord et du Sud de la commune. Création de circuits de promenades touristiques. Création de circuits de randonnées dans les bois.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité ;
- FP 1.7 : Création d'une voie lente et réaménagement de la voirie entre Vodelée et le RAVeL ;
- FP 2.11 : Création d'un pré-RAVeL sur la ligne 136 Doische-Philippeville-Florennes ;
- FP 3.20 : Réfection du chemin agricole « route de la sablonnière » à Vodelée.

Création d'une éolienne citoyenne

Description du projet

L'objectif de ce projet est de développer les énergies renouvelables sur la commune via la création d'une éolienne citoyenne. Des coopératives citoyennes de production d'énergie se sont créées un peu partout en Belgique. Elles proposent un modèle de développement local assuré par un tissu d'actionnaires locaux. En devenant fournisseur d'électricité, ces coopératives utilisent l'idée des circuits courts : l'énergie va du producteur au consommateur, sans passer par un intermédiaire. On observe que ce modèle donne au coopérateur l'accès à une électricité propre, locale et moins chère.

Le but de cette initiative est :

- de permettre de valoriser les ressources communales de manière durable en se dotant d'un outil de production énergétique permettant de produire de l'énergie verte et locale ;
- d'associer les citoyens à la lutte contre le réchauffement climatique en leur proposant de prendre une part active dans la production d'énergie à partir d'une source renouvelable et ainsi contribuer à réduire les émissions de CO2 et à améliorer notre indépendance énergétique ;
- d'engendrer des retombées économiques locales via les dividendes de la société qui donneront une bouffée d'oxygène au budget communal, notamment, mais aussi par la création d'emplois locaux et durables et par un coût compétitif pour les coopérateurs.

Plusieurs zones favorables (avec présence d'au moins une contrainte partielle) ont été recensées en 2013 sur la commune de Doische par l'Université Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège. La population a évoqué l'idée d'implanter cette éolienne à Niverlée ou à Gochenée/Vodelée.

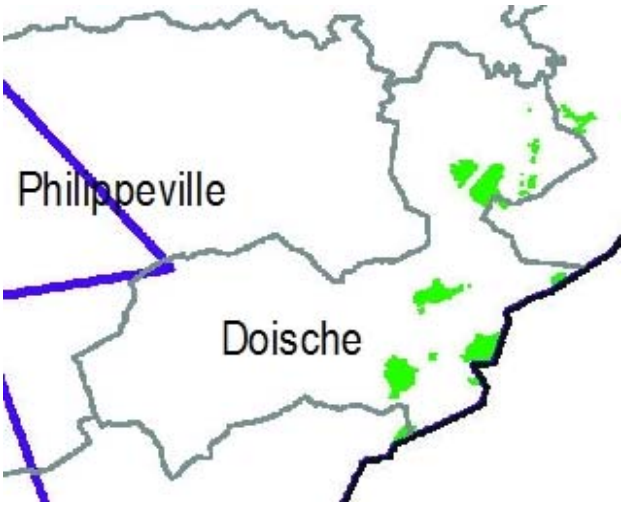

Projet de cartographie pour le cadre de référence pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie - 2013

Les démarches pour la création d'une éolienne citoyenne, à mener en partenariat avec le facilitateur (APERE) :

1. Réunir un fonds de départ pour lancer le projet : recherche d'un mécène (Région, Commune…) pour le lancement du projet.
2. Choix de l'emplacement et réalisation d'une étude de vent.

3. Création d'une coopérative agréée : entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement par un groupe de personnes associées volontairement.
4. Lancement d'un appel public à l'épargne : recherche de coopérateurs dont les parts leur rapportent un dividende. Le solde de l'investissement pourra être financé par les subventions régionales, un apport des collectivités locales (province, commune) ou par des organismes financiers.
5. Réalisation d'une étude d'incidence.
6. Location du terrain d'implantation : conclure, par exemple, un bail emphytéotique de 20 ans avec le propriétaire du terrain.
7. Demande de permis.
8. Construction de l'éolienne : lancement d'un appel d'offre auprès des firmes de constructeurs.
9. Branchement de l'éolienne sur le réseau : convention à établir avec le gestionnaire du réseau et le distributeur réseau auquel l'éolienne sera raccordée. Signature d'un contrat avec le fournisseur auquel l'électricité produite sera vendue.

Coopérative HesbEnergie

Justification du projet

Plus de 90% de l'énergie primaire consommée en Wallonie est importée de l'étranger et la majorité des installations de production sont détenues par des sociétés étrangères à la région. Ces entreprises viennent exploiter les ressources sans qu'apparaisse une compensation pour les « autochtones ». Les raisons du rejet des projets éoliens par les riverains sont souvent l'impact dans le paysage et le manque de retombées positives locales clairement identifiées.

Les ressources naturelles (paysages, matières premières, etc.) sont du bien commun, elles appartiennent à tout le monde et devraient être exploitées pour l'intérêt général. Les bénéfices de leurs exploitations devraient profiter aux citoyens et aux pouvoirs publics comme c'est déjà le cas dans certains pays d'Europe.

Afin d'éviter ce processus, on voit apparaître des projets d'éolienne citoyenne dans lesquels les habitants investissent et reçoivent en contrepartie une rémunération intéressante.

Le projet de création d'une éolienne citoyenne permet aussi de créer des synergies entre les habitants de l'entité et de renforcer les liens sociaux autour d'un but commun en relation avec le développement durable.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée

Objectifs :

- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire.
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales.
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales.
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Mise en place d'une opération de marketing territorial.
- FP 2.4 : Programmation d'actions de protection et de sensibilisation à l'environnement.
- FP 2.10 : Création d'un réseau de chaleur Bois-énergie.

Fiche-projet 3.23

Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite

Description du projet

Le projet consiste à rénover et à réaffecter l'ancienne école de Matagne-la-Petite, rue de l'Auberge, afin d'exploiter et de préserver ce patrimoine local. Cette infrastructure communale est inoccupée depuis la construction de nouveaux bâtiments pour l'établissement scolaire communal, rue de Vierves.

Plusieurs affectations ont été proposées pour ce bâtiment :

- Création d'une Maison de Village à Matagne-la-Petite ;
- Création de logements, éventuellement intergénérationnels (FP 3.9) ou Tremplins (FP 3.15) ;
- Création de cabinets de consultation médicale avec logement de fonction (FP 2.1) ;
- Création d'une Maison médicale par la mise à disposition d'une infrastructure communale (FP 2.1) ;
- Etc.

Matagne-la-Petite © FRW

Justification du projet

De manière générale, la restructuration et le réaménagement des infrastructures communales constituent des projets particulièrement stratégiques qui permettent de répondre à de multiples objectifs tels que l'amélioration de la cohésion sociale, du cadre de vie, de la mobilité ou encore de l'activité économique locale (attractivité touristique, image du territoire, etc.).

L'objectif est de revoir les affectations pour en faire un bâtiment plus dynamique, en attirant un public plus large et en apportant une réponse à certaines carences dont souffre l'entité.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.

- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.3 : Développement et aménagement du Carmel.
- FP 2.1 : Création de cabinets de consultation médicale et développement des activités et services pour les seniors.
- FP 3.8 : Aménagement du cœur de village de Matagne-la-Petite.
- FP 3.9 : Création de logements intergénérationnels.
- FP 3.15 : Création de logements Tremplins.

Fiche-projet 3.24

Création d'un mouvement de jeunesse

Description du projet

Encourager la mise en place d'un mouvement de jeunesse sur la commune, notamment par la mise à disposition et l'aménagement d'un local de rencontre pour l'accueil de cette nouvelle structure et de ses activités.

Les mouvements de jeunesse défendent un projet d'éducation par l'action. À travers de multiples activités, organisées pour et par les jeunes, ceux-ci découvrent et acquièrent toute une série de valeurs.

Justification du projet

Création d'une dynamique par et pour les jeunes de l'entité, permettant de renforcer la cohésion sociale, de faciliter la mixité sociale et l'intégration des nouveaux habitants et de faire acquérir aux enfants et aux jeunes toute une série de valeurs et de prises de responsabilité.

La Commune de Doische, via son Centre culturel, vise au maintien, au renforcement et au développement de la vie associative de l'entité de Doische et à développer des actions d'éducation à la citoyenneté responsable, notamment dans une perspective de sensibilisation au développement durable, tout en étant particulièrement attentif aux publics jeunes et fragilisés.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales ;
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles ;
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
  FP 3.18 : Création d'une maison des jeunes.

Fiche-projet 3.25

Création d'un espace de convivialité à la fontaine de Vaucelles

Description du projet

Le projet consiste à aménager un espace de convivialité de qualité à destination des habitants en réaménageant l'espace public rue de la Joncquière à Vaucelles ainsi que la fontaine « a D'Jève », résurgence du ruisseau de la Joncquière.

Vaucelles © Google

Il s'agira également de renforcer l'attrait touristique par la mise en valeur du patrimoine.

Fontaine a D'Jève de Vaucelles © FRW

Justification du projet

Le manque d'espaces de convivialité et le manque de valorisation des différents cœurs de villages ont été soulignés à la fois dans le diagnostic et à plusieurs reprises par les habitants. En outre, la cohésion sociale et l'identité locale sont renforcées par la valorisation de l'image du village.

Valoriser cet espace en un lieu attrayant et convivial répond à cet objectif. Cette action permettra de valoriser la vie locale par la mise en valeur de cet élément du patrimoine.

Les espaces publics de qualité invitent à la convivialité et permettent de renforcer les liens sociaux et les échanges. Ils permettent de renforcer le sentiment d'appartenance.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée

Objectifs :

- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité ;
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité ;
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal ;
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place d'une opération de marketing territorial ;
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 3.2 : Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public ;
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités ;
- FP 3.12 : Aménagement de la salle de Vaucelles en Maison de Village.

Fiche-projet 3.26

Création d'un espace de convivialité à Soulme

Description du projet

Ce projet consiste à aménager une place de village, centrale et conviviale, un espace de rencontre à destination des habitants au sein de ce « Plus Beau Village de Wallonie », et d'y aménager une plaine de jeu et un terrain de pétanque afin de renforcer la cohésion sociale.

Ce projet permettra, en outre, de renforcer l'attrait touristique du village et la mise en valeur du patrimoine local. Il devra s'intégrer dans l'architectural du village, soumis à un Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR).

Aucun espace n'étant disponible, l'acquisition d'un terrain est donc à prévoir.

Justification du projet

Actuellement, il n'existe pas de place ni même d'espace public cohérent dans le centre de Soulme. Le manque d'espaces de convivialité et le manque de valorisation des différents cœurs de villages ont été soulignés à la fois dans le diagnostic et à plusieurs reprises par les habitants.

Aménager cet espace en un lieu attrayant et convivial permettra de dynamiser la vie locale, de renforcer les liens sociaux et d'encourager les échanges entre citoyens. De plus, la cohésion sociale et l'identité locale sont renforcées par la valorisation de l'image du village.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 9 : Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place d'une opération de marketing territorial.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités.

Fiche-projet 3.27

Création d'un espace de convivialité à Doische

Description du projet

Ce projet consiste à aménager des espaces verts ainsi que des espaces de rencontres conviviaux dans le village de Doische en proposant des lieux à destination des habitants en vue de renforcer la convivialité et le cadre de vie.

L'aménagement d'espaces verts et la création d'espace de qualité à destination des habitants permettra, en outre, d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attrait touristique du village et de la localité par la mise en valeur du site.

La localisation de ces aménagements devra être identifiée, en concertation avec les habitants.

Justification du projet

Le manque d'espaces de convivialité et le manque de valorisation des différents cœurs de villages ont été soulignés à la fois dans le diagnostic et à plusieurs reprises par les habitants. Aménager des espaces de manière attrayante et conviviale permettra de dynamiser la vie locale, de renforcer les liens sociaux et d'encourager les échanges entre citoyens. De plus, la cohésion sociale et l'identité locale sont renforcées par la valorisation de l'image du village.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 9 : Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place d'une opération de marketing territorial.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités.
- FP 3.11 : Création d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Doische.
- FP 3.28 : Réfection et sécurisation de la rue du Bois du Fir à Doische.
- FP 3.44 : Aménagement du centre de Doische pour le renforcement de la visibilité et de l'accessibilité du pôle des services.

Fiche-projet 3.28

Réfection et sécurisation de la rue du Bois du Fir à Doische

Description du projet

Le but de cette fiche-projet est de réaménager la rue du Bois du Fir reliant les villages de Doische et de Vaucelles en élargissant et en sécurisant la voirie, d'une longueur de 3 km, afin de favoriser son accessibilité aux piétons et cyclistes.

L'amélioration de la sécurité routière, et de la mobilité en général, revêt une multitude d'aspects très variés : mobilité douce, transport en commun, sensibilisation, mobilité alternative...

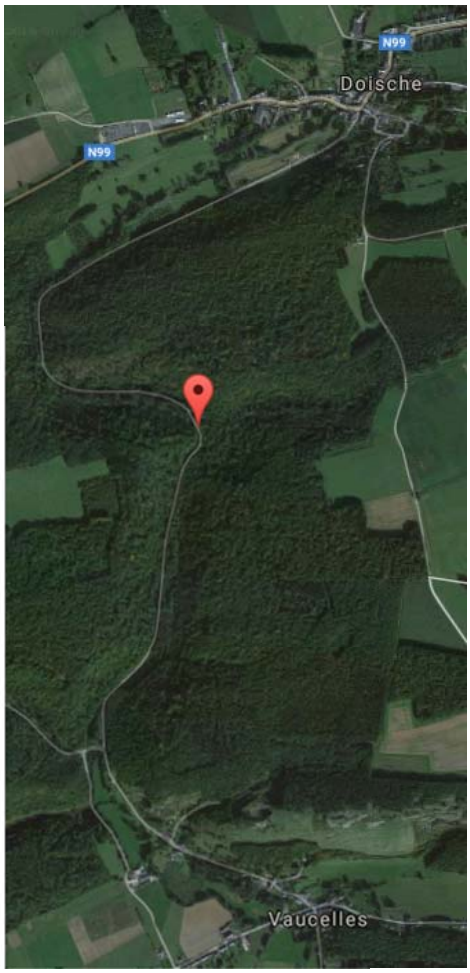

Rue du Bois du Fir © Google

Justification du projet

A l'instar de nombreuses communes wallonnes, Doische présente des faiblesses en termes de mobilité. En outre, le projet se justifie :

- par l'idée d'organiser un système de déplacements cohérents pour les personnes et les marchandises dans la commune, offrir une réponse en terme d'accessibilité aux pôles principaux ;
- par l'amélioration de la mobilité douce et les transports collectifs, afin d'y réduire le nombre et la gravité des accidents de la route ;
- par l'aménagement d'espaces publics conviviaux et sécuritaires dans tous les villages de l'entité.

La thématique de la mobilité est très vaste et touche de nombreux domaines liés au bien-être et à la sécurité des personnes. Les vitesses sont encore plus élevées qu'en ville. Ces pratiques peuvent être en partie expliquées par divers éléments tels que l'absence de trottoirs, d'espaces différenciés et d'aménagements sécuritaires, les plus faibles charges de trafic, le nombre de contrôles, etc.

La démarche de ralentissement du trafic et de sécurisation doit donc être globale et ne peut intervenir au coup par coup. Le tronçon concerné par cette fiche projet relie Doische à Vaucelles. On constate de nombreux

passages de camions dans le village de Vaucelles, ce qui explique notamment l'état de la voirie à cet endroit. La réfection et la sécurisation sont primordiales pour l'accessibilité des cyclistes et des véhicules.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale et Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité ;
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité ;
- FP 3.11 : Création d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Doische ;
- FP 3.39 : Création de chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische ;
- FP 3.44 : Aménagement du centre de Doische pour le renforcement de la visibilité et de l'accessibilité du pôle des services.

Fiche-projet 3.29

Sécurisation du village de Vodelée

Description du projet

L'objectif de ce projet est de sécuriser le village de Vodelée. Pour ce faire, les habitants demandent de :

- prévoir des aménagements (ralentisseurs) en vue de diminuer la vitesse dans le village, en particulier rue Basse Voye, rue du Pige et rue des Sources, et dans la zone 30 devant l'école de Vodelée, rue Voye d'Adam ;
- installer un giratoire sur la Place du Batty, à l'intersection des 5 voies ;
- hiérarchiser et définir l'espace public, en privilégiant un marquage au sol, en vue d'y créer des trottoirs, des espaces de stationnement et d'y assurer la sécurisation des voiries.

Vodelée © Google

Justification du projet

A l'instar de nombreuses communes, les problématiques liées à la mobilité et plus particulièrement à la sécurité routière sont rapidement apparues comme une des préoccupations majeures des habitants. En effet, une circulation inappropriée et trop dense constitue une des principales causes de l'altération profonde du cadre de vie dans une zone donnée (insécurité, bruit, vibrations, pollutions, difficultés pour les piétons) et en parallèle, la perte progressive de l'attractivité résidentielle et commerciale.

Des efforts sont donc à fournir afin de sécuriser les axes dangereux notamment via la réduction de la vitesse (considérée comme un facteur aggravant le risque d'accident) sur l'entité et ce, tout en permettant le passage des engins agricoles.

Ces différentes alternatives apporteraient plusieurs impacts positifs, d'un point de vue social par la diminution du sentiment d'insécurité ce qui améliorera le cadre de vie des riverains ainsi que d'un point de vue environnemental.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale et Associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 1.7 : Création d'une voie lente et réaménagement de la voirie entre Vodelée et le RAVeL.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 3.20 : Réfection du chemin agricole « route de la sablonnière » à Vodelée.
- FP : 3.21 : Réfection des chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée.

Fiche-projet 3.30

Sécurisation du village de Gimnée

Description du projet

L'objectif de ce projet est de sécuriser le village et de décourager le passage dans le village de Gimnée comme itinéraire de délestage entre la N40 et la N99.

Pour ce faire, les habitants demandent :

- l'installation de casses-vitesses ou des massifs de plantations faisant office de chicanes aux endroits dangereux afin de réduire la vitesse des véhicules ;
- l'amélioration de la visibilité routière à certains endroits par l'installation de miroirs ;
- de définir l'espace public, en privilégiant un marquage au sol, en vue d'y créer des trottoirs, d'augmenter le nombre de zones de stationnement et d'y assurer la sécurité de la voirie….

Gimnée © FRW et Google

Justification du projet

A l'instar de nombreuses communes, les problématiques liées à la mobilité et plus particulièrement à la sécurité routière sont rapidement apparues comme une des préoccupations majeures des habitants. En effet, une circulation inappropriée et trop dense constitue une des principales causes de l'altération profonde du cadre de vie dans une zone donnée (insécurité, bruit, vibrations, pollutions, difficultés pour les piétons) et en parallèle, la perte progressive de l'attractivité résidentielle et commerciale.

Des efforts sont donc à fournir afin de sécuriser les axes dangereux notamment via la réduction de la vitesse (considérée comme un facteur aggravant le risque d'accident) sur l'entité et ce, tout en permettant le passage des engins agricoles.

Ces différentes alternatives apporteraient plusieurs impacts positifs, d'un point de vue social par la diminution du sentiment d'insécurité ce qui améliorera le cadre de vie des riverains ainsi que d'un point de vue environnemental.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale et Associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges de communication et d'initiatives
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée

Objectifs :

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 2.8 : Aménagement de la Place Huart de Gimnée.
- FP 3.39 : Création de chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische.

Fiche-projet 3.31

Création d'une zone de baignade dans l'Hermeton

Description du projet

Création d'une zone de baignade le long de l'Hermeton, pour les habitants et comme infrastructure d'appui au développement de l'offre touristique sur la commune.

La délimitation d'un site propre permettra de limiter les nuisances et d'encadrer la baignade. On veillera au respect et à la protection de l'environnement pour la mise en place de ce projet, qui sera mené en collaboration avec les pêcheurs locaux, le Contrat Rivière Haute Meuse, la Division de l'Eau et la Division Nature et Forêt.

Localisation proposée : à Gochenée.

Aménagements à Maboge (La Roche-en-Ardenne) @ regards d'Ardennes en Luxembourg

Justification du projet

Ce projet permettra de sécuriser et d'encadrer la baignade dans une zone délimitée, afin de faire face aux incivilités et infractions existantes, de renforcer l'offre touristique de la commune et de veiller à la protection de l'environnement le long de l'Hermeton.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;
- **Défi Image** : Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité ;
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité ;
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.6 : Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité.

Fiche-projet 3.32

Adhésion à un Groupe d'Action Locale

Description du projet

Un Groupe d'Action Locale (GAL) est une ASBL qui regroupe des représentants publics et privés de plusieurs communes rurales ayant choisi de s'associer pour mener ensemble des projets de développement rural. Les GAL mènent leurs projets dans le cadre du programme LEADER, cofinancé par l'Europe, la Région wallonne et les partenaires (communes et opérateurs de terrain).

Tous les projets sont élaborés et mis en œuvre de manière participative avec la population (bénéficiaires et partenaires) et sont pensés et menés avec une approche supracommunale. Le GAL peut être directement porteur des projets (en engageant le personnel et en gérant les actions en interne) ou s'appuyer sur des opérateurs de terrain.

La commune de Doische pourrait créer un GAL dans la prochaine programmation (2020-2026) avec les communes limitrophes que sont Philippeville, Hastière ou Viroinval.

Justification du projet

La création d'un GAL offrirait à Doische l'opportunité de mettre en œuvre de nombreux projets de développement rural avec une vision transcommunale et une approche novatrice.

En outre, il permettra de renforcer le Centre culturel, qui, à travers ces missions, contribue à :

- Apporter une aide sous toutes les formes possibles à l'élaboration, au développement et à la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux ou de projets individuels ;
- Sensibiliser, informer, susciter la réflexion et les échanges sur des faits et des préoccupations de société ainsi que sur différentes problématiques inhérentes aux réalités locales (sociales, culturelles et économiques) de l'entité et de la région proche ;
- Développer des actions d'éducation à la citoyenneté responsable, notamment dans une perspective de sensibilisation au développement durable ;
- Favoriser les échanges et la rencontre entre les générations ;
- Promouvoir et mettre en valeur du patrimoine naturel, architectural et historique de l'entité ;
- Sensibiliser au patrimoine naturel et bâti de l'entité dans une perspective de sauvegarde et de préservation de celui-ci.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Services & population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;

- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire ;
- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 9. Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable ;
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles ;
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place de mesures de marketing territorial ;
- FP 1.6 : Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité.

Fiche-projet 3.33

Organisation de moments de rencontres et d'information pour les agriculteurs

Description du projet

La commune compte 48 exploitations agricoles (2013) et davantage d'agriculteurs, demandeurs de moments d'échanges et de rencontres.

Ces moments peuvent être organisés sous la forme de séances d'information permettant, par exemple, de sensibiliser les agriculteurs aux pratiques environnementales ou de les encourager à se diversifier (produits locaux, gîtes à la ferme etc. répondant à une demande croissante).

Il pourrait également s'agir de l'organisation de réunions de travail entre agriculteurs afin de permettre la mise en place de projets, par exemple pour faire connaître l'agriculture à la population, pour soutenir l'installation des jeunes agriculteurs etc.

Justification du projet

Favoriser les échanges, la solidarité et la communication entre les agriculteurs et maintenir le dialogue avec les autorités communales. Soutenir ces acteurs économiques importants au sein de l'entité.

A noter que le Centre culturel cherche à :

- Viser au maintien, au renforcement et au développement de la vie associative de l'entité de Doische ;
- Apporter une aide sous toutes les formes possibles à l'élaboration, au développement et à la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux ou de projets individuels ;
- Sensibiliser, informer, susciter la réflexion et les échanges sur des faits et des préoccupations de société ainsi que sur différentes problématiques inhérentes aux réalités locales (sociales, culturelles et économiques) de l'entité et de la région proche ;
- Favoriser les échanges et la rencontre entre les générations ;
- Développer des activités d'information sous toutes ses formes ;
- Développer des actions d'éducation à la citoyenneté responsable, notamment dans une perspective de sensibilisation au développement durable.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Image** : Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales ;

- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales ;
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 2.4 : Programmation d'actions de protection et de sensibilisation à l'environnement ;
- FP 3.1 : Réfection et entretien des voiries agricoles.

Fiche-projet 3.34

Création d'une Maison de village à Vodelée

Description du projet

Ce projet consiste à créer une Maison de village à Vodelée. Le but serait d'y créer des locaux destinés aux comités de village (jeunesses, seniors, associations…), mais également d'y prévoir des infrastructures pour l'accueil des cours de gym de l'école et pour l'organisation d'activités sportives par les associations locales (vestiaires, douches, etc.).

La « Maison de village », est un établissement ouvert aux associations et habitants des villages de l'entité, généralement co-géré par les associations et les forces vives du village au sein duquel pourra avoir lieu une série d'activités notamment intergénérationnelles.

Deux infrastructures sont envisagées pour ce type d'affectation :

1. **Aménagement de la salle communale de Vodelée**, située Place du Batty.

   Il s'agit d'une petite salle située à l'étage avec, au rez-de-chaussée, une petite pièce cuisine. La salle ne dispose pas de chauffage ni de toilettes et les normes de sécurité y sont contraignantes.

   La salle accueille des ateliers artistiques depuis 1984 : atelier vannerie, atelier dessin et atelier peinture.

Salle communale de Vodelée © Google - FRW

2. **Acquisition et aménagement de la salle « La Grange »,** rue Voye d'En Haut 27.

   Cette salle polyvalente appartient à l'ASBL « Comité des Fêtes et Loisirs de Vodelée » depuis quelques années (+/- 2009).

   Cette salle est louée pour l'organisation des cours de gym de l'école communale de Vodelée. En 2016, elle a été occupée pour l'organisation de nombreuses activités villageoises : souper de la balle-pelote de Vodelée ; goûter des 3x25, soirée jeunes, marche gourmande, souper et bal aux lampions, soirée années 80 et concours de cartes par l'association « Fêtes & Loisirs de Vodelée » ; grand feu, VTT nocturne, diner, soirée et St-Nicolas par la jeunesse de Vodelée ; et la fête de l'école communale de Vodelée.

Salle « La Grange » © FRW

Le bâtiment est constitué :

- d'une petite salle avec bar, toilettes, cuisine avec chambre froide.

- d'une grande salle avec bar, frigo pour les boissons, scène et coulisses.

Salle « La Grange » © ASBL Fêtes et Loisirs

Des travaux ont été entrepris, par l'ASBL, grâce aux bénéfices engrangés par l'organisation des activités et par les locations : des nouvelles toilettes ont été installées et le mur séparant la cuisine de la salle a été abattu et un autre construit un peu plus loin afin d'agrandir la cuisine, qui a été équipée de nouveau matériel. Les murs extérieurs ont été rejointoyés.

Le système de chauffage de la grande salle devra être remplacé. Pour le moment, elle n'est pas chauffée et il faut donc se débrouiller avec un système d'appoint. Le chauffage de la petite salle par contre est fonctionnel. Il a été mis à neuf en 2010.

Justification du projet

Le projet trouve sa justification dans l'aménagement de solutions destinées à répondre aux enjeux suivants : la création d'un espace intergénérationnel, multifonctionnel et la création d'un lieu de rencontre pour les différentes associations et groupements, dont les jeunes du village de Vodelée.

La restructuration et le réaménagement des infrastructures communales constituent des projets particulièrement stratégiques qui permettent de répondre à de multiples objectifs tels que l'amélioration de la cohésion sociale et du cadre de vie.

A noter que la Commune de Doische, en particulier via le Centre culturel, vise au maintien, au renforcement et au développement de la vie associative et culturelle de l'entité de Doische, à favoriser les échanges et la rencontre entre les générations et peut apporter une aide sous toutes les formes possibles à l'élaboration, au développement et à la réalisation d'initiatives émanant d'associations et de groupements locaux ou de projets individuels.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services et population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale et Associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 13. Soutenir le monde associatif et culturel local afin de développer les activités existantes et d'en initier des nouvelles.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.

Fiche-projet 3.35

Création d'un espace de convivialité à Gochenée

Description du projet

En créant des espaces publics de rencontres composés de bancs, d'espace vert, d'aire de barbecue, de fontaine et/ou plans d'eau, etc. la mise en œuvre de ce projet permettra de proposer un espace de qualité à destination des habitants du village de Gochenée. L'aménagement d'espaces verts permettra d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attrait touristique du village et de la localité par la mise en valeur du site.

Lors de la réunion d'Information et de Consultation à Gochenée, il a été demandé la création d'une plaine de jeux destinée aux enfants dans le village afin de permettre aux habitants de se rencontrer et de s'intégrer dès leur plus jeune âge. Celle-ci pourrait être installée près de la salle communale, route de Biesme (ou rue des Biaux).

Ce projet vise l'aménagement de l'espace public situé au centre du village, près de l'église, au carrefour des rues Phépet et Quartier du Centre. Les habitants proposent de déplacer la cabine à haute tension afin de réduire les risques sur la santé et d'embellir le village par l'aménagement d'un espace public convivial avec une fontaine.

Gochenée © Google

Justification du projet

Le manque d'espaces de convivialité et le manque de valorisation des différents cœurs de villages ont été soulignés à la fois dans le diagnostic et à plusieurs reprises par les habitants. Aménager cet espace en un lieu attrayant et convivial permettra de dynamiser la vie locale, de renforcer les liens sociaux et d'encourager les échanges entre citoyens. De plus, la cohésion sociale et l'identité locale sont renforcées par la valorisation de l'image du village.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Services & Population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.
- **Défi Vie Locale & Associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 9 : Développer une véritable politique d'aménagement du territoire afin d'accompagner le développement démographique de la population dans le respect du cadre rural de l'entité et des principes du développement durable.
- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place d'une opération de marketing territorial.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités.
- FP 3.36 : Sécurisation du village de Gochenée.

Fiche-projet 3.36

Sécurisation du village de Gochenée

Description du projet

L'objectif de ce projet est de sécuriser le village de Gochenée, en particulier la traversée de la route régionale N977. Pour ce faire, les habitants demandent de :

- installer des ralentisseurs de type casses-vitesses et/ou chicanes dans le village afin d'y réduire la vitesse des véhicules et donc d'améliorer la sécurité routière afin de permettre aux enfants de jouer en toute sécurité ;
- définir l'espace public, en privilégiant un marquage au sol, en vue d'y créer des trottoirs, des espaces de stationnement et d'y assurer la sécurisation de la voirie ;
- aménager et sécuriser les entrées du village.

Gochenée © Google

Justification du projet

A l'instar de nombreuses communes, les problématiques liées à la mobilité et plus particulièrement à la sécurité routière sont rapidement apparues comme une des préoccupations majeures des habitants. En effet, une circulation inappropriée et trop dense constitue une des principales causes de l'altération profonde du cadre de vie dans une zone donnée (insécurité, bruit, vibrations, pollutions, difficultés pour les piétons) et en parallèle, la perte progressive de l'attractivité résidentielle et commerciale.

Des efforts sont donc à fournir afin de sécuriser les axes dangereux notamment via la réduction de la vitesse (considérée comme un facteur aggravant le risque d'accident) sur l'entité et ce, tout en permettant le passage des engins agricoles.

Ces différentes alternatives apporteraient plusieurs impacts positifs, d'un point de vue social par la diminution du sentiment d'insécurité ce qui améliorera le cadre de vie des riverains ainsi que d'un point de vue environnemental.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Vie Locale et Associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges de communication et d'initiatives.
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité.
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune.
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.
- FP 3.21 : Réfection des chainons manquants dans le maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée.
- FP 3.35 : Création d'un espace de convivialité à Gochenée.

Fiche-projet 3.37

Création de logements insolites

Description du projet

Pour augmenter le nombre de nuitées sur l'entité et ainsi développer l'accueil et l'attractivité touristique, la commune souhaite créer des espaces d'hébergement supplémentaires. Le choix s'est porté sur la création de logements insolites, afin de développer une offre distincte de celle des campings (2) et gîtes ruraux (17 gîtes pour une capacité de 115 lits répertoriés en 2013).

Le caractère "insolite" de l'hébergement peut provenir de son architecture (une yourte ou une caverne), de l'usage inattendu ou détourné de sa vocation initiale (dans une église désacralisée), par une activité surprenante, par une originalité des prestations ou par sa situation géographique unique (une roulotte le long de l'Hermeton ou une cabane dans un arbre avec vue sur le site gallo-romain de Matagne-la-Grande).

Justification du projet

Le diagnostic a mis en évidence la stagnation du nombre de nuitées dans la commune depuis 2007. La création d'hébergements permettra de développer le tourisme et l'économie locale, de favoriser la création de nouveaux services et commerces, l'Horeca, les infrastructures et activités touristiques etc.

Ce projet permettra de diversifier l'offre d'hébergements (gîtes et campings existants) tout comme le projet de création de places de stationnement pour les motor-homes (FP 2.3).

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Services & population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire ;
- 8. Maintenir, soutenir et développer les commerces et services de proximité dans les différents villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.6 : Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité ;
- FP 2.3 : Création de places de stationnement pour les motor-homes ;
- FP 3.7 : Désacralisation et aménagement de certaines églises.

Fiche-projet 3.38

Achat d'un mini-bus communal

Description du projet

Achat d'un mini-bus (20 places) :

- pour les déplacements des écoles : activités culturelles, excursions scolaires, piscine etc. et entre les écoles pour la mise en place d'activités visant à améliorer la cohésion entre les 4 implantations scolaires ;
- pour la création d'une navette vers les commerces et marchés pour les citoyens, en particulier les personnes âgées et/ou défavorisées ;
- envisager la création d'une ligne de bus pour desservir les villages de Soulme et de Niverlée (pas d'arrêts TEC) ;
- envisager la création de navettes vers les gares et lignes de bus rapides, afin, notamment, de favoriser l'accès aux soins de santé, à l'emploi et aux formations.

Justification du projet

Le développement des services et activités scolaires permettra de veiller au maintien des écoles de village.

Ce projet permettra également de pallier le manque de services de mobilité (éloignement des gares, villages non desservis par les TEC, réseau TEC essentiellement calqué sur les horaires scolaires etc.) provoquant des difficultés d'accès à l'emploi, aux services, soins de santé et aux commerces.

A Doische, 19% de la population a plus de 65 ans et l'indice de vieillissement y est plus élevé que dans le reste de l'arrondissement et qu'en Wallonie. Ce service contribuera au maintien des seniors sur la commune et contribuera à lutter contre la solitude des personnes isolées.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Services & population** : Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 4. Encourager et favoriser l'installation et l'accompagnement de nouveaux acteurs économiques locaux afin de développer l'activité économique au sein du territoire ;
- 5. Soutenir et promouvoir les entreprises et les productions locales ;

- 6. Anticiper l'évolution de la société en créant des logements, des infrastructures et des services adaptés et innovants ;
- 7. Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci ;
- 8. Maintenir, soutenir et développer les commerces et services de proximité dans les différents villages ;
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 2.1 : Création de cabinets de consultation médicale et développement des activités et services pour les seniors ;
- FP 2.2 : Réalisation d'un plan communal de mobilité.

Fiche-projet 3.39

Création de chaînons manquants dans le maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische

Description du projet

Création d'une liaison intervillages piétonne et sécurisée entre Vaucelles, Doische et Gimnée et création d'une boucle de promenade dans les bois. Ce projet est en lien avec la FP. 1.1 (Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité).

VOLET A : Création d'une liaison intervillages par la :
A1. Réfection du sentier n°24 de Doische : réhabilitation du chemin démarrant du coin de la rue des Ruelles, longeant la prairie.

- Poursuivre le sentier en longeant le bois afin de rejoindre le sentier i6 et d'ainsi relier Doische à Vaucelles en évitant la rue du Bois du Fir ;
- Sentier sur des propriétés privées (convention à prévoir), longeant le bois (communal) ;
- Cheminement en lien avec le sentier i7 permettant l'accès à l'école.

A2. Entretien du sentier entre Vaucelles et Doische : entretien du chemin i6 de Doische dans le bois ainsi que de son prolongement jusqu'au cimetière de Doische.

- Sentier privé sur lequel il existe une servitude de passage, proche du bois communal.

VOLET B : Création d'un circuit de randonnée dans les bois par la **création d'une jonction entre le sentier i1 et le sentier n°8 de Doische**. Balisage et promotion de la promenade.

- Bois du Fir, communal ;
- Permettant d'élargir l'offre touristique ;
- Présence d'une réserve naturelle à proximité.

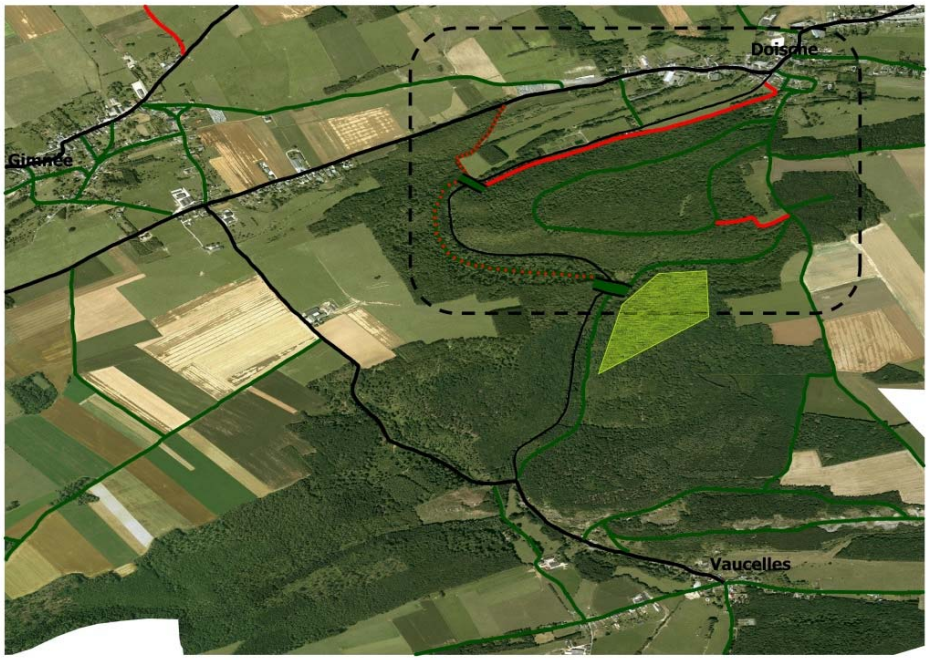

Maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische @CLDR / FRW - 2016

Justification du projet

Création de liaisons intervillages pour la sécurisation des usagers faibles et pour le renforcement de la cohésion entre les villages. Création de circuits de promenades touristiques. Création de circuits de randonnées dans les bois.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Vie locale & associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité.

Fiche-projet 3.40

Création d'une boucle de promenade dans la réserve des Hurées à Matagne-la-Grande et mise en valeur du site gallo-romain

Description du projet

Ce projet vise à développer touristiquement le sanctuaire gallo-romain du Bois des Noël et la réserve naturelle des Hurées par la réalisation de panneaux d'information touristique et historique, la création d'une boucle de promenade et l'aménagement d'un espace d'observation.

Ces actions permettront la mise en valeur des monuments néolithiques, classés depuis 1981. L'établissement gallo-romain est un sanctuaire composé d'une enceinte à portique, muni d'une salle d'angle, enserrant un temple carré à péribole, d'un bâtiment de dépôt, d'un bassin et de deux bâtiments annexes à l'est de l'enceinte.

La réfection des sentiers pédestres n°3, n°20 et i2 dans le Bois des Noël à Matagne-la-Grande (propriété communale) permettra également de mettre en valeur la réserve naturelle des Hurées (Site de Grand Intérêt Biologique « Les Hurées » de 3,81 ha avec pelouse calcaire et présence de Fagniolites). Le plateau est dominé par de nombreux rochers blancs, vestiges d'une tête de filon calcaire silicifié. Il faudra veiller au balisage et à la promotion du sentier.

Aménagement d'un espace d'observation, en lien avec la FP. 1.1 « Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité ».

Ce projet sera mené en concertation avec le conservateur de la réserve naturelle des Hurées et les habitants.

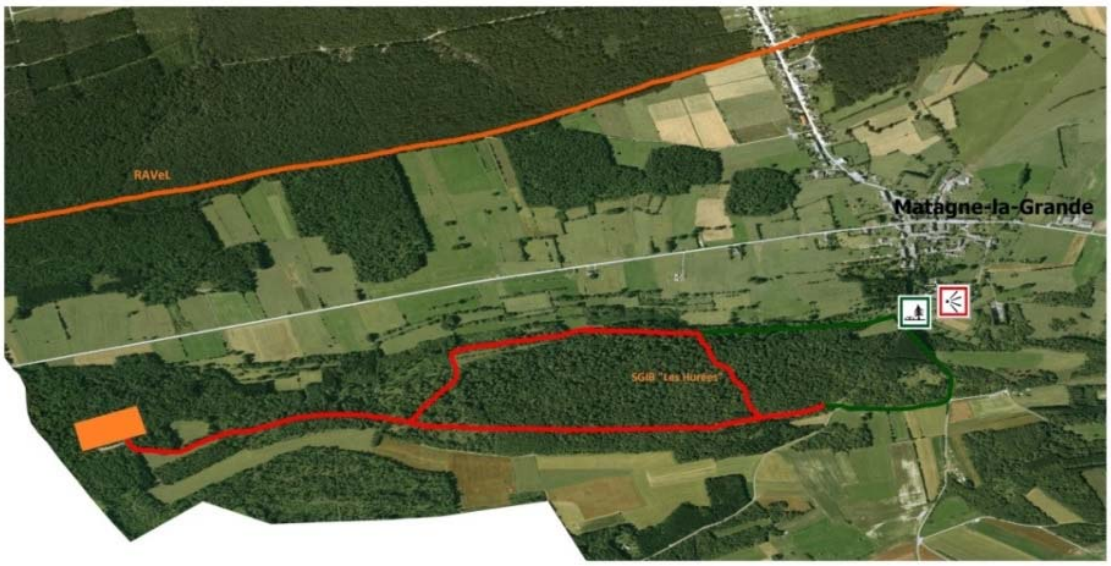

@CLDR / FRW - 2016

Justification du projet

Valorisation du patrimoine historique (site et monuments classés) et naturel (SGIB) de l'entité. Création de circuits de promenades touristiques. Création de circuits de randonnées dans les bois.

Ces actions sont menées en partenariat avec les groupements (tels que l'Office du Tourisme et les autorités communales) et avec les associations et organismes compétents en la matière tels que le Centre culturel.

A noter que le Centre culturel travaille à la promotion et à la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural et historique de l'entité, et à la sensibilisation au patrimoine naturel et bâti de l'entité dans une perspective de sauvegarde et de préservation de celui-ci. Il développe des actions telles que :

- Réalisation de brochures et documents concernant des éléments du patrimoine local ;
- Organisation de balades-découvertes, de visites guidées thématiques ;
- Réalisation de parcours balisés et permanents d'itinéraires pédestres et cyclistes ;
- Aménagement et mise en valeur des sites remarquables ;
- Réalisation de circuits permanents thématiques ;
- Développement et/ou aménagement de la signalétique.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité ;
- FP 3.41 : Réfection du chemin agricole entre Matagne-la-Grande et Dourbes (Viroinval) pour la sécurisation de la liaison entre Oignies et le RAVeL.

Fiche-projet 3.41

Réfection du chemin agricole entre Matagne-la-Grande et Dourbes (Viroinval) pour la sécurisation de la liaison entre Oignies et le RAVeL

Description du projet

Réfection de la rue « La Sablonnière » à Matagne-la-Grande et de la rue de Givet à Dourbes (voiries communales) afin de sécuriser cette liaison douce et de favoriser son accessibilité aux vélos dans le cadre de la création d'une liaison Oignies-en-Thierarche/Olloy-sur-Viroin/Dourbes/Matagne-la-Grande/RAVeL en partenariat avec la Commune de Viroinval. Balisage et promotion du projet.

Accord de principe signé entre les deux Communes en 2016 pour, dans un premier temps, entretenir et signaler cette route.

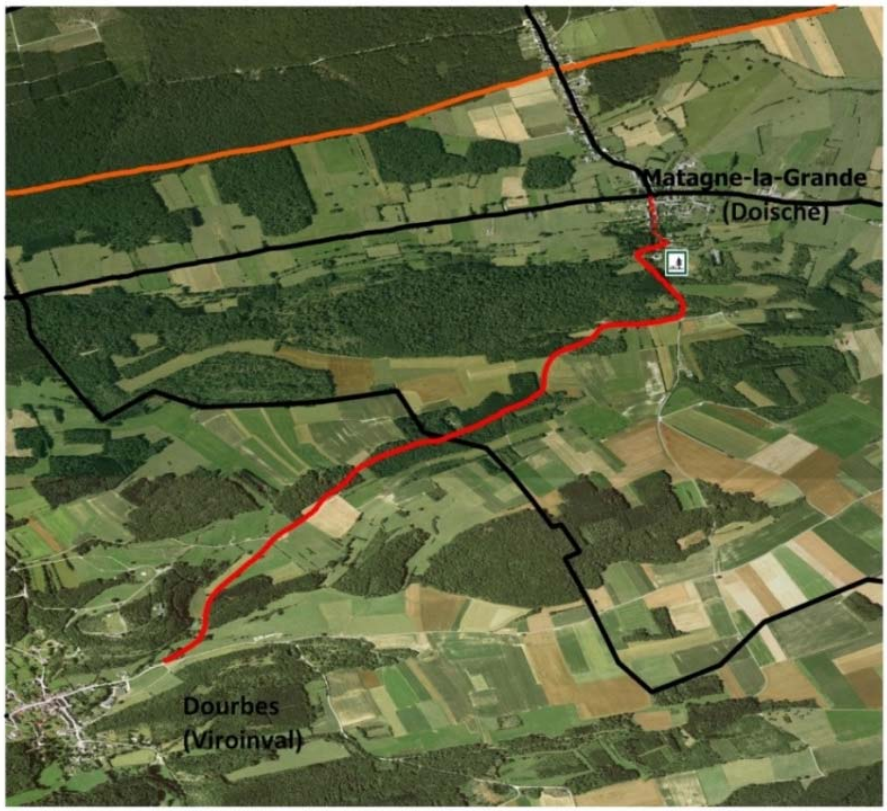

@CLDR / FRW - 2016

Justification du projet

Création de liaisons intervillages pour la sécurisation des usagers faibles et pour le renforcement de la cohésion entre les villages. Inscrire la commune dans un réseau intercommunal de liaisons douces. Création de circuits de promenades touristiques. Améliorer l'accessibilité et la sécurité des liaisons intervillages.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Vie locale & associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité ;
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité ;
- FP 3.40 : Création d'une boucle de promenade dans la réserve des Hurées à Matagne-la-Grande et mise en valeur du site gallo-romain .

Fiche-projet 3.42

Réfection du chemin agricole « route du Bois » pour la sécurisation de la liaison entre Gimnée et le RAVeL

Description du projet

Création d'une liaison cycliste entre le village de Gimnée et le RAVeL 2 par la réfection du chemin agricole dit « Route du Bois » (voirie communale). Balisage et promotion du projet afin d'encourager les touristes à visiter les villages et à emprunter les boucles de promenades.

Le tronçon depuis le RAVeL est déjà accessible (revêtement béton), la suite, jusqu'au village de Gimnée, est en gros graviers (accessible uniquement en VTT). Revêtement à poser sur 800 mètres afin de permettre l'accessibilité des vélos de randonnées, poussettes etc.

@CLDR / FRW - 2016

Justification du projet

Sécurisation du cheminement pour les usagers en évitant d'emprunter la rue du Point d'Arrêt. Encourager les habitants à utiliser le RAVeL. Encourager les touristes à visiter les villages et à emprunter les boucles de promenade.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie** : Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Vie locale & associative** : Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives.

Objectifs :

- 1. Mener une politique de développement touristique originale visant à valoriser et à augmenter l'offre existante, basée sur les infrastructures et les caractéristiques territoriales de la commune ;
- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire ;
- 3. Préserver l'importante valeur patrimoniale de Doische, richesse structurante d'un cadre de vie d'exception ;
- 12. Améliorer la sécurité au sein de l'entité.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.1 : Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité ;
- FP 2.11 : Création d'un pré-RAVeL sur la ligne 136 Doische-Philippeville-Florennes ;
- FP 3.1 : Réfection et entretien des voiries agricoles.

Fiche-projet 3.43

Création d'une plaine de jeux à Gimnée

Description du projet

Installation d'une plaine de jeux pour les enfants dans le village de Gimnée.

La localisation proposée est celle de l'une des cours de l'école communale, Quartier des Rippels à Gimnée. Cet espace est non utilisé, clôturé et accessible à tous, même en dehors des heures d'ouverture.

@ FRW - 2016

Justification du projet

Favoriser la cohésion et la mixité sociale entre les enfants du village. La plaine sera un lieu de détente et de jeux, ouvert et sécurisé, et permettra de rentabiliser un espace communal non utilisé.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Image** : Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 11. Améliorer et/ou créer des lieux de rencontre conviviaux dans une dimension intergénérationnelle, patrimoniale et de multifonctionnalité ;
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages.

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 2.8 : Aménagement de la Place Huart de Gimnée.

Aménagement du centre de Doische pour le renforcement de la visibilité et de l'accessibilité du pôle des services

Description du projet

Ce projet vise à poursuivre l'aménagement du centre de Doische, dont les travaux sont prévus pour 2017-2018 (projet du lot 0), en vue de renforcer la visibilité et l'accessibilité du pôle des services à Doische, notamment par :

- L'**aménagement des trottoirs et abords rue Martin Sandron** avec intégration de places de parkings, amélioration de l'éclairage public et enfouissement des fils électriques, en lien avec la FP 3.11 « Création d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Doische » ;

- La **sécurisation de la voirie** : aménagement de la route régionale N99 et de ses intersections afin de réduire la vitesse des véhicules, de sécuriser les carrefours et par la création d'un passage pour piétons ;

- La **création d'un espace de convivialité Place Quarante** ;

- La **création d'espaces de stationnement** pour les services et l'accessibilité des visiteurs ;

- La **création d'un espace de convivialité devant la Maison communale** et proposant une mise en valeur du patrimoine communal ;

- Etc.

Doische © FRW

Le centre administratif, rue Martin Sandron, regroupe la Maison communale, le Centre culturel et la bibliothèque, le CPAS avec son magasin de vêtements de seconde main et son service lavoir et repassage, l'Office du Tourisme, le Commissariat de Police et la Salle de Quarante.

Ces aménagements intégreront, notamment, la création d'un abri-vélos, en lien avec la borne électrique qui se trouve à l'Office du Tourisme, au maintien d'une toilette publique dans le centre de Doische, au verdissement du centre de Doische et à l'accessibilité des services pour les personnes à mobilité réduite.

Justification du projet

Ces aménagements visent à renforcer la visibilité du pôle fédérateur et identitaire de la commune afin de renforcer l'image de l'entité et le sentiment d'appartenance des habitants et d'améliorer l'accessibilité des services. Ce projet vise également au renforcement de la convivialité au sein du village de Doische, à sa sécurisation et à son embellissement.

Lien à la stratégie du PCDR

Défis :

- **Défi Economie :** Doische, un secteur économique redynamisé en se basant, en respectant et en valorisant les atouts de l'entité ;
- **Défi Services & population :** Doische, des services renforcés, en phase avec l'évolution de la structure sociétale pour un équilibre démographique global ;
- **Défi Vie locale & associative :** Doische, un territoire solidaire, de rencontres, d'échanges, de communication et d'initiatives ;
- **Défi Image :** Doische, une image forte et une identité communale retrouvée.

Objectifs :

- 2. Améliorer et optimiser le cadre infrastructurel d'accueil et d'information touristique sur le territoire
- 7. Maintenir les services à la population et améliorer l'information sur ceux-ci
- 10. Maintenir les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités communales
- 14. Améliorer la visibilité de l'entité et renvoyer une image attractive et dynamique du territoire vis-à-vis de l'extérieur, développer le marketing communal
- 15. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'identité communale au sein des villages

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- FP 1.2 : Mise en place de mesures de marketing territorial ;
- FP 1.5 : Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune ;
- FP 3.2 : Réfection et mise en valeur du petit patrimoine public ;
- FP 3.3 : Embellissement des villages et lutte contre les incivilités ;
- FP 3.11 : Création d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Doische ;
- FP 3.27 : Création d'un espace de convivialité à Doische ;
- FP 3.28 : Réfection et sécurisation de la rue du Bois du Fir à Doische ;
- FP 3.39 : Création de chaînons manquants dans le maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische.